

RAPPORT DE GESTION 2024



ecotree

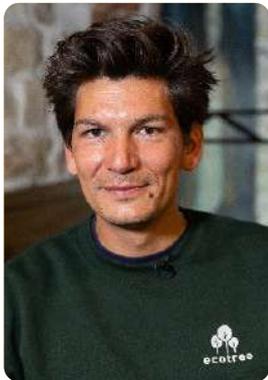
Sommaire

Introduction par Erwan Le Méné, président d'EcoTree	3
1 - Notre entreprise : EcoTree au service de la préservation et de la restauration des écosystèmes	4
A - Notre mission et nos domaines d'expertise	5
B - Une entreprise en amélioration continue	8
C - Notre historique & nos dates-clés	11
D - Notre équipe & nos parties prenantes	12
2 - Notre positionnement en faveur des Solutions fondées sur la Nature	13
A - Pourquoi développons-nous des Solutions fondées sur la Nature ? (SfN)	14
1 - Nos SfN répondent aux standards de l'UICN & aux recommandations de la COP 15 pour la biodiversité	14
2 - Nos SfN sont des réponses concrètes et locales à des défis sociétaux	15
B - Quels sont nos domaines d'expertise ?	17
1 - Le climat	17
A - Dans les forêts d'EcoTree, par Vianney Renard, responsable du pôle forestier	17
B - Une sylviculture mélangée à couvert continu	18
C - Nos offres	19
2 - La biodiversité	20
3 - Rétrospective de l'année 2024	22
A - Les dates-clés de l'année écoulée	23
B - Les chiffres-clés de l'année écoulée	25
C - Forêt par forêt, nos actions en faveur des bois et de la biodiversité	27
4 - Et demain ? Perspectives pour l'avenir	91
A - L'innovation au service d'un impact mesurable, concret et partagé	92
1 - Affiner nos mesures d'impact	92
2 - Structurer le marché des certificats biodiversité	92
3 - Biodiversité : une nouvelle offre pour passer à l'action simplement	92
4 - Une expertiste au service des fonds et institutions financières	92
B - La recherche scientifique au service de la gestion durable	93
1 - Projet SILVESTER (2022-2025)	93
2 - Projet Biochar à La Chapelle Saint Rémy (2022-)	94
Conclusion par Théophile Le Méné, directeur général d'EcoTree	95



Mot d'introduction

Chers partenaires, chers amis,



Certaines années nous poussent à conquérir des parts de marché. D'autres à résister. Et parfois, ce sont ces années-là qui permettent les plus grandes avancées.

Une fois n'est pas coutume, l'année 2024 n'aura pas été un fleuve tranquille. Entre les guerres et l'instabilité

géopolitique, le contexte économique s'est considérablement durci. Les cycles de décision s'éternisent. Et même les entreprises les plus engagées ont dû faire des choix budgétaires qui n'ont pas toujours été à l'avantage de la restauration des écosystèmes. Dans cet environnement incertain, nous avons choisi de ne pas céder à la fébrilité. Nous avons travaillé, ligne après ligne, à construire quelque chose de durable. Tandis que le monde accélère, s'agite et s'écharpe, nous poursuivons un travail patient pour que nos forêts soient belles, résilientes, diversifiées, vivantes.

Ce travail de fond, ce sont nos équipes qui le portent chaque jour. Sur le terrain d'abord, dans la forêt, où l'on prend le temps de comprendre un sol, d'observer une lumière, d'écouter ce que le vivant a à dire avant d'intervenir. Et puis dans les bureaux, dans les échanges, dans les calculs, dans les documents parfois austères mais nécessaires, où l'on défend ce que d'autres ne voient pas toujours : la valeur de ce qui pousse lentement.

Ils sont ingénieurs, écologues, gestionnaires, développeurs, forestiers, commerciaux. Ils viennent d'horizons différents mais partagent une même conviction : il est encore possible d'agir, de réparer, de transmettre. Ce sont eux, notre force tranquille. Et c'est leur exigence, leur rigueur et leur engagement que vous retrouvez dans chaque hectare que nous gérons, chaque offre que nous construisons, chaque contrat que nous signons.

Malgré les vents contraires, deux chantiers ont connu une forte accélération. Le premier concerne le Label Bas Carbone, dont l'offre a été considérablement renforcée. Nous avons

clarifié nos modalités, affiné notre accompagnement auprès des propriétaires forestiers, transformant cet outil administratif en un véritable levier de transition. Il valorise des pratiques exigeantes et concrètes que nos équipes cultivent au quotidien.

Le second chantier a vu naître une nouvelle offre à destination des asset managers souhaitant intégrer des actifs naturels dans leurs portefeuilles. Nous intervenons de l'identification de foncier à la gestion forestière durable, en passant par les travaux de revalorisation, l'origination carbone et biodiversité. Cette approche "value-add" vise à redonner vie à des écosystèmes dégradés tout en générant une valeur environnementale et économique mesurable. C'est une réponse concrète à une attente croissante de la finance responsable. La biodiversité, elle, est restée au centre de notre action. Nous avons investi temps et énergie pour poser les bases d'un système crédible de certificats biodiversité. Car la nature mérite mieux que des promesses vagues : elle mérite des engagements traçables, mesurables, vérifiables.

Sur le plan commercial, nous avons franchi un cap. De grandes entreprises nous ont rejoints, convaincues par notre modèle alliant rigueur, ancrage local et vision long terme. Notre offre, claire et sur-mesure, a su convaincre par sa simplicité et sa cohérence. Le bouche-à-oreille a joué son rôle. La confiance s'est installée. Et nous mesurons la responsabilité que cela implique. Notre approche s'exporte désormais en Europe. Au Danemark et en Allemagne, nous avons lancé des projets ambitieux, adaptés aux réalités locales. Là aussi, la forêt a besoin d'acteurs capables d'unir impact et crédibilité.

Enfin, nous suivons de près les évolutions réglementaires : CSRD, Label Bas Carbone, futur cadre européen. Si l'incertitude demeure, elle ouvre aussi des opportunités. Celle, notamment, de faire entendre une voix de terrain dans la définition des standards à venir. 2024 nous a rendus plus solides. Plus lisibles. Plus structurés. Nous abordons 2025 avec calme et confiance. Car nous savons où nous allons. Et surtout, avec qui. Merci de faire partie de cette aventure. À bientôt, sur le terrain ou ailleurs.

Erwan Le Méné,
président d'EcoTree



1. Notre entreprise : EcoTree au service de la préservation et de la restauration des écosystèmes



A. Notre mission et nos domaines d'expertise

EcoTree est une entreprise française, née en 2014 (avec une première commercialisation en 2016) en Bretagne, certifiée B Corp et qui a pour vocation d'entretenir, de développer et de créer des massifs forestiers selon les principes d'une sylviculture mélangée à couvert continu qui préserve et enrichit la biodiversité. Elle élargit ponctuellement son champ d'action à la préservation et la reconstitution des fonds marins et des littoraux et agit de façon à permettre aux particuliers de soutenir la gestion durable des forêts françaises et européennes ainsi que de leur biodiversité et aux entreprises de faire de même en répondant à leurs obligations extra-financières. En 2024, quelque 41 salariés œuvraient ainsi chez EcoTree à la valorisation des forêts et de la biodiversité et au développement de Solutions fondées sur la Nature (SfN) en France, au Danemark, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique et au Royaume-Uni, avec le concours de partenaires locaux.



Le développement de SfN s'inscrit dans un triple objectif :

- ◆ contribuer à l'atténuation des modifications climatiques par l'investissement participatif dans les forêts européennes (plantation et reconstitution de forêts et gestion durable sur le long terme) et par le développement de crédits carbone de haute qualité à l'attention des entreprises engagées ;
- ◆ permettre aux entreprises de répondre à leurs obligations en matière de reporting extra-financier et d'engager leurs parties prenantes et leurs collaborateurs en réalisant des actions positives concrètes ;
- ◆ contribuer à l'essor de la biodiversité par la préservation et la restauration d'écosystèmes naturels.

NOS VALEURS

Les valeurs de l'entreprise sont l'humilité, la bienveillance et l'exigence.

Humilité : Quelle que soit son expérience, nul ne peut travailler avec la nature sans faire preuve de beaucoup d'humilité. La Recherche nous permet chaque jour de la comprendre davantage et de l'appivoiser, mais nous ne pouvons la maîtriser. Et l'impact de l'Homme sur son environnement le rend encore plus imprévisible. EcoTree reste une jeune société ; c'est la raison pour laquelle nous nous sommes aussi entourés d'experts et partenaires solides pour nous accompagner.

Bienveillance : Dans ce contexte, nous tâchons, en interne comme avec nos parties prenantes, de faire preuve de bienveillance. Personne n'est parfait et nous avons tous à apprendre de notre entourage.



Exigence : Cela étant dit, le défi climatique auquel nous avons choisi de répondre nous engage, et nous nous devons d'être particulièrement exigeants sur la qualité de nos projets, leur traçabilité, leur pérennité, le suivi de leur impact mais aussi sur le sérieux de l'engagement de nos clients.

Ces 3 piliers sont pour nous de véritables boussoles et nous permettent quotidiennement d'orienter nos relations et nos prises de décision

CE QUI FAIT NOTRE UNICITÉ :

DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DE HAUTE QUALITÉ ET DES PROJETS MULTIFONCTIONNELS

Un modèle de gestion forestière qui ne repose pas uniquement sur la production de bois ou la vente de crédits carbone mais qui promeut les multifonctionnalités de la forêt : un équilibre entre la production de bois d'œuvre, le stockage de carbone, le développement de la biodiversité et l'inclusion sociale.

Une implantation et des actions locales en France & en Europe.

Notre conviction est qu'il faut agir localement. Non pas que l'impact des émissions de nos sociétés occidentales s'arrête aux frontières mais parce que nous devons commencer par balayer devant notre porte, que les besoins de préservation et de restauration des écosystèmes européens sont réels et qu'il serait malvenu de délocaliser des actions de contribution carbone dans d'autres pays où cela coûterait moins cher.

La démarche que nous appliquons systématiquement avec nos partenaires étant d'éviter, réduire puis contribuer, il est recommandé de payer le prix juste et local de sa contribution au rétablissement d'écosystèmes fragilisés, sans quoi les objectifs de décarbonation des acteurs risquent de manquer de profondeur. Agir localement est aussi le moyen de réduire les intermédiaires : EcoTree est porteur de projets. Nous suivons directement et jour après jour toutes les actions menées et emmenons nos partenaires sur site. Il n'est ainsi rien de plus simple, concret et efficace qu'une sortie en forêt pour sensibiliser et instruire ceux qui participent aux projets que nous mettons en œuvre.

Un modèle innovant et participatif. Des projets de restauration de biodiversité à l'investissement participatif en forêt en passant par les travaux de recherche sur l'adaptation des peuplements au changement climatique ou sur le biochar, nous avons à cœur d'embarquer des partenaires qui veulent agir intelligemment et sur le long terme en faveur de la forêt et des écosystèmes, loin des opérations de marketing ponctuelles.

Un modèle d'investissement dans les forêts à la hauteur des capacités de chacun rendu possible par la dissociation du dessous et du dessus grâce à une mécanique juridique combinant le droit de superficie et le meuble par anticipation.

NOS RESSOURCES

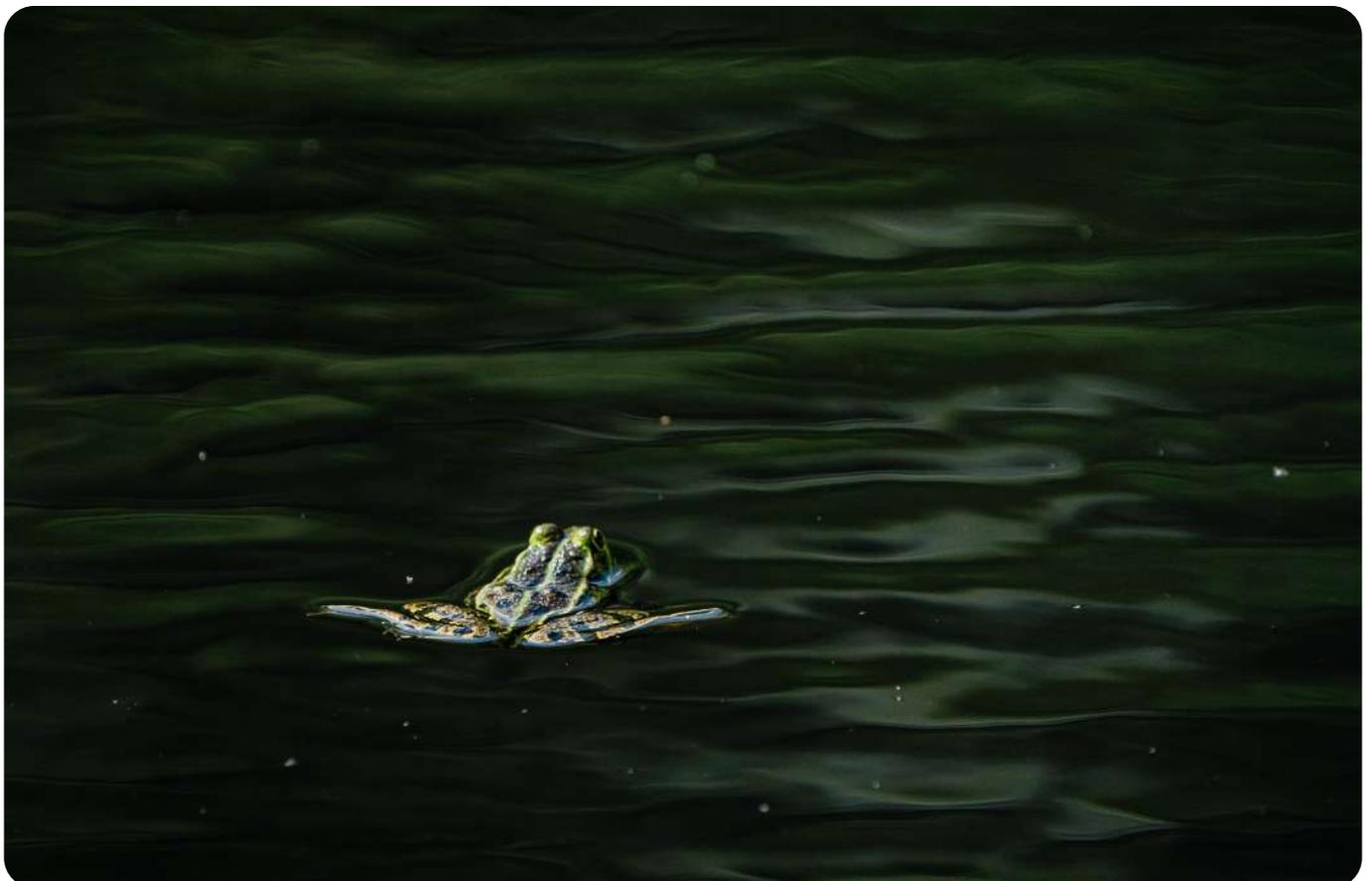
Les ressources d'EcoTree sont les forêts et les terres sur lesquelles elle agit, ainsi que ses nombreux partenaires (écologues, experts forestiers) et son équipe constituée de femmes et d'hommes qui travaillent quotidiennement pour mener à bien ces actions. En 2024, l'équipe était constituée de 41 collaborateurs répartis dans les bureaux de Brest, Paris, Toulon, Berlin et Copenhague et au plus proche des actions et opérations que nous menons dans différentes régions.



LES PRINCIPAUX CO-BÉNÉFICES DE NOS ACTIONS

- ◆ La création de puits de carbone atténuant l'impact des activités humaines sur le climat.
- ◆ La protection et le développement de la biodiversité dont l'érosion extrêmement rapide est scientifiquement établie.
- ◆ La lutte contre la fragmentation des espaces naturels.
- ◆ L'accompagnement des propriétaires forestiers privés n'ayant pas les connaissances, compétences ou moyens d'assurer une gestion durable de leurs forêts.
- ◆ La création d'emplois locaux, en France, en Belgique, au Danemark, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Allemagne.
- ◆ Le travail en circuit court (acteurs locaux positionnés au plus près des forêts), de la plantation à la transformation du bois.
- ◆ Le développement de la filière forêt-bois, condition du renouvellement pérenne de la ressource en bois d'œuvre dont la demande est croissante.
- ◆ La sensibilisation et l'engagement d'acteurs publics, privés, scolaires et citoyens pour un développement durable.
- ◆ L'emploi de publics en réinsertion (O3 agri...)
- ◆ La coopération avec le monde associatif social.
- ◆ Le développement des services écosystémiques des forêts : paysages, sensibilisation, purification et filtration de l'eau, protection des nappes phréatiques, amélioration de la qualité de l'air, etc.

Leader européen des Solutions fondées sur la Nature, EcoTree poursuit son déploiement en Europe (Allemagne, Benelux, Scandinavie, Royaume-Uni...) et le développement de projets répondant à un défi de société *"de manière efficace et adaptative tout en bénéficiant aux personnes et à la nature"*, conformément à la définition des SfN par l'UICN.



B. Une entreprise qui construit, étape par étape, les standards de demain



Depuis sa création, EcoTree a fait le choix de croître sans brûler les étapes. Chaque année, nous avons renforcé notre socle : sur le plan juridique, méthodologique, technique, opérationnel. Et chaque année, nous avons pris le temps de valider, documenter, structurer ce qui pouvait l'être, en anticipant les évolutions d'un marché en pleine mutation.

EN 2024, PLUSIEURS AVANCÉES STRUCTURANTES ONT ÉTÉ RÉALISÉES :

SUR LE PLAN JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

En 2024, nos travaux ont porté sur cinq thématiques majeures, au cœur des mutations du marché du carbone :

- ◆ L'analyse de l'impact des directives CSRD et CS3D sur la façon dont les entreprises rendent compte de leur impact environnemental et de leurs chaînes de valeur.
- ◆ Le développement d'une approche microéconomique et comptable des crédits carbone, en lien avec les exigences des auditeurs et la compréhension attendue des investisseurs.
- ◆ La réflexion sur la conjonction entre inventaire national et ajustements corres-

pondants, dans le cadre de l'article 6 des Accords de Paris, afin de répondre au risque de double comptabilité des réductions d'émissions.

- ◆ L'étude de l'article 6.4 des Accords de Paris, qui vise à rapprocher les mécanismes du marché volontaire de ceux du marché réglementé, en créant un registre de crédits carbone supervisé par l'ONU.
- ◆ Le suivi attentif du cadre de certification européen pour les absorptions de carbone (CRCF), afin de garantir à terme la compatibilité de nos projets avec les futures normes de l'UE.

“Dans un univers où les textes se multiplient et les attentes s'affinent, notre mission est de clarifier. Clarifier pour agir, pour construire, et pour offrir à nos partenaires des solutions qui tiennent le choc du droit, du temps et du sens.”

Théophile Le Mené,
directeur général d'EcoTree



SUR LE PLAN OPÉRATIONNEL :

◆ Le déploiement d'une offre complète à destination des asset managers, désireux d'intégrer des actifs naturels dans leur portefeuille. De l'identification du foncier à la gestion sylvicole, en passant par les diagnostics écologiques, les travaux de restauration, l'origine de crédits carbone ou de co-bénéfices biodiversité, cette offre vise à donner une deuxième vie à des écosystèmes dégradés, tout en assurant une valorisation environnementale et financière robuste.

“Redonner vie à un écosystème, ce n'est pas seulement planter ou restaurer : c'est aussi lui redonner une logique économique durable. Cette convergence entre performance écologique et valeur patrimoniale, c'est l'avenir de la gestion d'actifs durables”

Erwan Le Méné,
président

◆ La transformation du Fonds pour la biodiversité, repensé pour mieux répondre aux attentes de nos clients. Il prend désormais la forme d'une offre de biodiversité financée au mètre carré, avec un système de traçabilité et d'indicateurs permettant de suivre l'effet concret des actions mises en œuvre.

◆ L'enrichissement du suivi d'impact, avec une grille d'indicateurs plus fine, à double entrée :

- des indicateurs opérationnels, utiles pour piloter et améliorer nos actions sur le terrain ;
- des indicateurs de reporting, exploitables par nos partenaires dans le cadre de la CSRD ou de leur stratégie ESG.



“Derrière chaque mètre carré financé, il y a un micro-choix opérationnel, une priorité écologique locale, un suivi rigoureux. C'est cette granularité qui donne à l'action sa cohérence et sa force.”

Louise Bouchardy
responsable de la biodiversité

“L'impact n'est plus un discours, c'est une donnée. La question aujourd'hui n'est plus 'avez-vous un projet utile ?', mais 'pouvez-vous le prouver, le quantifier, le tracer ?' C'est à cette exigence que nous nous adaptons”

Pierre-François Dumont Saint Priest,
responsable du produit





C. Notre historique & nos dates-clés

2014

Vianney, Erwan, Théophile et Baudouin découvrent à Copenhague le système de consigne des bouteilles usagées qui motive 90% des Danois à s'engager pour l'environnement. Sur ce modèle, ils développent un système d'investissement participatif pour financer la gestion durable des forêts contre une gratification financière – un moyen de récompenser l'engagement écologique.

2016

EcoTree née à Brest lance sa première offre de commercialisation.

La propriété d'arbres est démocratisée !

2018

La société obtient son enregistrement auprès de l'Autorité des Marchés Financiers comme intermédiaire en biens divers.

2017

EcoTree réalise sa première levée de fonds pour valider son *business model* et obtenir un cadre réglementaire à son activité.

2019

Dans l'objectif d'accélérer son développement commercial, EcoTree finalise une levée de fonds et ouvre un bureau à Copenhague. La société obtient un certain nombre de récompenses et décroche le pass French Tech, compte tenu de son hyper croissance.



2020

EcoTree lance, au-delà de la gestion durable de ses forêts, ses premières actions de restauration de la biodiversité, et fait appel à Bureau Veritas pour vérifier l'application de sa méthodologie de quantification carbone.



BUREAU
VERITAS

2022

EcoTree procède à une nouvelle levée de fonds, une série B de 12 millions d'€ pour renforcer ses mesures d'impact et continue de s'étendre dans de nouvelles régions d'Europe et de développer de nouvelles solutions. EcoTree émet par ailleurs des crédits carbone de haute qualité environnementale.

2021

EcoTree est certifiée B Corp et acquiert ses premières forêts au Danemark.



2023



BUREAU
VERITAS

EcoTree diversifie et développe son offre en faveur de la biodiversité et de la restauration des écosystèmes forestiers en Europe. Son champ d'activité se développe hors de France avec la plantation de nouvelles forêts et le développement de projets de biodiversité au Danemark et en Allemagne. Sa méthodologie de quantification carbone est remise à jour de façon à pouvoir émettre des crédits carbone dans le cadre d'une irrégularisation des peuplements forestiers.

2024

LABEL
BAS CARBONE

EcoTree fait l'acquisition de cinq nouvelles forêts et développe considérablement son offre de crédits carbone LBC labellisés par le gouvernement français. EcoTree développe par ailleurs des offres de crédits carbone répondant à différentes méthodologies européennes : Moor Futures en Belgique et en Allemagne, EVA wald-klimastandard en Allemagne, Woodland Carbon Code au Royaume-Uni.



D. Notre équipe & nos parties prenantes

Propriétaires forestiers et leurs intermédiaires

Nous accompagnons des propriétaires privés et des agences immobilières rurales. En achetant leurs terres ou en assurant leur gestion, nous contribuons au développement durable des forêts et de leur biodiversité.

Actionnaires

Il nous est indispensable de partager une vision commune avec nos actionnaires. Nous travaillons main dans la main pour atteindre nos objectifs de croissance tout en préservant nos valeurs et notre mission de long terme en faveur des écosystèmes.

Fournisseurs et sous-traitants

Nous entretenons une relation de confiance avec nos partenaires : écologues, planteurs, pépiniéristes, apiculteurs, entreprises de travaux forestiers, paysagistes, fournisseurs de services pour nos bureaux, notaires...

Collaborateurs

À Paris, Brest, Toulon, Berlin et Copenhague, 41 collaborateurs de 6 nationalités différentes (45% de femmes, 51% d'hommes, 33 ans de moyenne d'âge) travaillent ensemble à un projet riche de sens. Nous leur offrons un cadre de travail innovant, stimulant et bienveillant.

Associations, Fondations

Nous travaillons avec un certain nombre d'associations sur le terrain (Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), France Nature Environnement (FNE), Centres Permanents d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) de Bourgogne et de la Sarthe, association Les Croqueurs de pommes, association de la Fresque de la Biodiversité) et collaborons avec elles au sein de groupes de travail. Dans ces groupes de travail, nous discutons, partageons des informations et fortifions notre réseau. Il pourra en naître, à terme, des guides/lignes directrices sur les sujets du carbone, de la RSE ou des pratiques forestières durables afin de mettre en œuvre de bonnes manières et une façon juste de communiquer pour éviter l'écueil du greenwashing. Nous faisons partie de l'OBC (Organization for Biodiversity Certificates) et de l'association de sylviculture Pro Silva.

Organismes institutionnels forestiers et acteurs locaux

Nous établissons nos projets et nos plans de gestion durable des forêts avec les Centres régionaux de la Propriété Forestière (CRPF), les mairies, les Directions Départementales des Territoires (DDT), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), etc. Lors de l'acquisition d'une terre ou d'une forêt, nous prenons en compte les problématiques des riverains, des agriculteurs et de tous les acteurs locaux, afin de répondre à un défi sociétal.

Organismes de reconnaissance et certification

Nous collaborons en toute transparence avec l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et toutes les instances de régulation européennes qui suivent notre activité ; auprès de PEFC qui certifie la gestion durable de nos forêts ; auprès de Bureau Veritas qui valide notre méthodologie de calcul de la captation du carbone et nos crédits carbone de qualité ; et auprès de B Corp qui labellise nos engagements RSE.

Responsabilité sociale

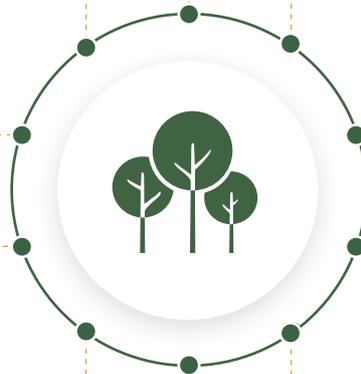
Nous nous prévalons d'un impact social positif par la prise en compte, dans nos missions, du public scolaire que nous impliquons et sensibilisons, ainsi que de travailleurs en situation de handicap ou d'insertion qui participent à nos projets de développement de la biodiversité. Par ailleurs, nous permettons aux riverains de jouir des aménités de nos forêts qui leur sont ouvertes.

La forêt et la biodiversité

Toutes nos décisions visent à protéger et développer la forêt et sa biodiversité, tout en participant à atténuer le changement climatique. C'est notre raison d'être !

Clients B2B et B2C

Nous permettons à près de 100 000 clients particuliers de s'engager pour le climat et la biodiversité. Nous accompagnons plus de 2 000 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs. Dès l'origine de leur projet, nos équipes assurent une bonne relation avec nos clients, garantissent et mesurent leur satisfaction. Nous nous efforçons d'être transparents dans toutes nos actions et tous nos engagements.



A person wearing a white protective suit and hood is bent over, working with a wooden box in a forest. The scene is filled with green foliage and trees, suggesting a natural environment. The text is overlaid on the left side of the image.

2. Notre positionnement en faveur des Solutions fondées sur la Nature



A. Pourquoi développons-nous des Solutions fondées sur la Nature (SfN) ?

Nous développons des SfN pour répondre, conformément aux recommandations des instances internationales qualifiées, aux défis sociétaux que nous vivons actuellement en ayant un impact positif pluriel.

1 - NOS SFN RÉPONDENT AUX STANDARDS DE L'UICN & AUX RECOMMANDATIONS DE LA COP 15 POUR LA BIODIVERSITÉ

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN, aussi connues sous leur sigle anglais NBS pour *Nature-Based Solutions*) sont définies par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) comme des *"actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité."*

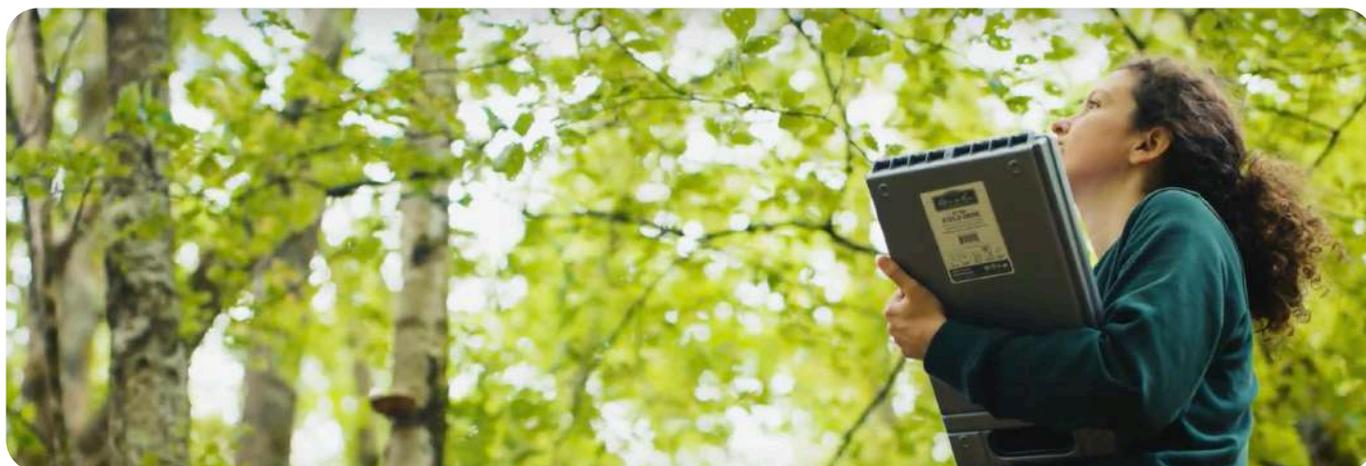
Alors que les Solutions fondées sur la Nature ne reçoivent que 3% du financement mondial pour le climat, *"30% des besoins d'atténuation climatique nécessaires pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris pourraient être assurés par des SfN"*, estime l'UICN.

Notre vie sur Terre est intrinsèquement liée à la nature qui nous rend des services dits écosystémiques. Et **55% du PIB mondial** dépend du bon fonctionnement de la biodiversité. Ainsi, nous veillons à ce que nos actions englobent, au-delà de la seule plantation d'arbres, la gestion durable des forêts et la préservation de la biodiversité en tenant compte des besoins locaux et de la dimension sociale. Aux puits de carbone artificiels ou aux plantations en monoculture dans le seul but de répondre aux enjeux du carbone, nous privilégions des Solutions fondées sur la Nature qui prennent en considération la diversité du vivant dans sa totalité afin de concrétiser une *"vision d'une vie en harmonie avec la nature d'ici 2050"*, comme cela a été évoqué au cours de la COP 15 pour la biodiversité.

Nous souhaitons de cette manière répondre aux recommandations de la **COP 15 pour la biodiversité dont la cible 11 est rédigée comme suit :**

"Restaurer, maintenir et améliorer les contributions de la nature aux populations, y compris les fonctions et les services écosystémiques, tels que la régulation de l'air, de l'eau et du climat, la santé des sols, la pollinisation et la réduction des risques de maladie, ainsi que la protection contre les risques et les catastrophes naturelles, grâce à des solutions fondées sur la nature et/ou des approches fondées sur les écosystèmes, dans l'intérêt de toutes les personnes et de la nature."

Dans la 6^e extinction de masse que nous sommes en train de traverser, un million d'espèces est menacé de disparaître. Alors que nous avons grandement besoin des services écosystémiques que nous offre la biodiversité, **nous constatons une baisse de 68% des populations mondiales d'animaux sauvages depuis 1970.**



Ces situations sont toutes interdépendantes. Agir sur un seul levier ne peut avoir de sens. C'est pourquoi l'action par les SfN nous apparaît comme la seule approche écosystémique tenable. Nous souhaitons pousser cette approche au maximum de ses capacités afin qu'elle soit adoptée par l'ensemble de la société.

Dans cette optique, nous avons également mis en place plusieurs formations que nous dispensons aux collaborateurs d'entreprises dans le cadre de l'académie EcoTree.



Cinq formations sont disponibles :

- ◆ une formation aux enjeux du carbone ;
- ◆ la Fresque du climat ;
- ◆ la Fresque de la biodiversité ;
- ◆ une formation collabor'acteurs ;
- ◆ une formation sur les écosystèmes forestiers.

Toutes ces formations sont certifiées Qualiopi, ce qui permet une prise en charge par l'OPCO, suivant la taille de l'entreprise, la convention collective à laquelle appartiennent les salariés et leur OPCO.

2 - NOS SFN SONT DES RÉPONSES CONCRÈTES ET LOCALES À DES DÉFIS SOCIÉTAUX

C'est ainsi que nous avons développé des projets qui correspondent aux critères des Solutions fondées sur la Nature de l'UICN. Dans ce cadre, nous apportons une attention particulière :

- ◆ au gain net de biodiversité des écosystèmes que nous restaurons ;
- ◆ à développer des offres qui relèvent des défis sociétaux.

D'après l'UICN, les défis sociétaux sont énumérés comme suit :

- | | |
|---|---|
| prise en compte du changement climatique ; | santé humaine ; |
| réduction des risques naturels ; | sécurité et pollution de l'eau ; |
| développement social et économique ; | sécurité alimentaire. |

Ainsi, chacune de nos offres répond à un défi sociétal principal. Concrètement :

Offre	Défi sociétal principal	Contribution au critère NBS "défi sociétal" Changement climatique	Contribution au critère NBS "défi sociétal" Perte de biodiversité	Contribution au critère NBS "défi sociétal" Sécurité alimentaire
Forestière (reboisement, forêts incendiées, carbone)	Changement climatique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Micro forêts	Santé humaine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pollinisation	Sécurité alimentaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Zones humides / mares	Sécurité et approvisionnement en eau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ilots de sénescence	Perte de biodiversité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Agroforesterie	Sécurité alimentaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Jachères fleuries	Sécurité alimentaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Biodiversité marine	Perte de biodiversité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

[Cliquer pour voir en entier](#) ➤



Projet de SfN développée par EcoTree, répondant aux critères de l'UICN :



Projet réalisé dans la forêt du Syndicat - Scénario de référence : coupe rase



B. Quels sont nos domaines d'expertise ?

1 - LE CLIMAT

A - Dans les forêts d'EcoTree

Par Vianney Renard, responsable du pôle forestier

L'année 2024 a été marquée par un hiver et un printemps particulièrement pluvieux qui ont retardé certains travaux de plantations, notamment à Prissac et Peyrat-de-Bellac, et compliqué d'autres interventions. De belles acquisitions ont pu être menées à bien : Lacelle en Corrèze (17 ha de boisement avec des essences diversifiées et 20 ha d'amélioration) ou encore Cudot dans l'Yonne (quelque 200 ha de forêt dégradée par les maladies réclamant de nombreux travaux de reboisement, d'entretien, d'amélioration...).

Les travaux conduits sur la première forêt que nous avons vendue au titre de l'investissement direct en forêt, offre que nous avons particulièrement déployée en 2024, ont commencé (préparation des sols et plantation de la première parcelle à Quistinic, dans le Morbihan). En Bretagne, nous avons poursuivi la gestion durable de nos forêts, notamment en pratiquant certaines coupes d'éclaircie (Launay Guen), et en récoltant une partie des chablis de la tempête Ciaran (Langoëlan). Nous avons également accompagné de façon très satisfaisante la régénération naturelle qui s'est installée à Launay Guen. L'ensemble des parcelles plantées en Bretagne au cours des trois dernières années a fait l'objet de dégagements, et des plantations mélangées ont été réalisées à Guiscriff, Ploërdut 4 et 5, Launay Guen et Langonnet, soit en tout environ 110 000 arbres plantés en 2024 en Bretagne.

Dans nos forêts du Limousin, quelques travaux ont été effectués : enlèvement de clôtures à Peyrat-de-Bellac et à Nouic, dégagement et regarni à Sarran et Palotas.

Côté biodiversité, nous avons officialisé notre partenariat avec France Nature Environnement Limousin à Monceaux-sur-Dordogne, partenariat qui nous permettra de déployer encore plus d'actions de sensibilisation du public scolaire et du grand public

sur la biodiversité en forêt. Nous avons également démarré les inventaires post restauration à Ploërdut dans le Morbihan pour suivre l'impact des travaux de restauration de zones humides et anticiper ceux à venir à Langoëlan et la Trinité Langonnet (Morbihan). Des diagnostics ont été réalisés pour accompagner certaines entreprises dans leur volonté de mieux prendre en compte la biodiversité sur leurs terrains.

Dans la région Grand Est, la plantation et les premiers dégagements ont été effectués au Syndicat. A La Salle, les essences de plantation ont été sélectionnées, et l'évaluation de la zone humide à préserver a été réalisée. A Montplonne, la plantation a été réalisée en deux tranches, au début et à la fin de l'année. Des inventaires de biodiversité ont été réalisés. De même pour notre forêt d'Ajoux, en Ardèche, où inventaires et plantations ont été menés à bien. En Bourgogne, nous avons fait l'acquisition de notre plus grande forêt à ce jour, celle de Cudot, dont le diagnostic a été conduit par notre gestionnaire forestier.

Ainsi, l'année 2024 a globalement été riche en projets tant du côté des acquisitions de forêts pour EcoTree ou pour nos partenaires que de la mise en place des travaux de plantations et/ou de suivi. 2024 a également marqué un tournant pour EcoTree qui s'est peu à peu imposé comme acteur de référence du Label bas carbone, au titre de porteur de projet ou d'intermédiaire. L'un de nos gestionnaires forestiers a pu se former au dépôt de dossiers de labellisation. Une météo pas toujours favorable a ralenti ou retardé certains travaux, mais cela parce que nous avons pleinement conscience qu'il est plus important de respecter les sols qu'un calendrier de plantation initial.

Qu'est-ce qu'une saison de plantation reportée quand on sait le temps qu'il faut à un sol forestier pour se former, c'est-à-dire un siècle par centimètre d'épaisseur ?





B - Une sylviculture mélangée à couvert continu

La sylviculture PRO SILVA est une école de pensée forestière qui privilégie la gestion des forêts dans un objectif de production de bois respectant les écosystèmes forestiers en évitant au maximum les coupes rases et en favorisant le mélange des essences. PRO SILVA est aussi une association dont nous sommes membres et dont nous adoptons les principes qui tiennent en trois mots : sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC).

C'est ainsi que nous menons toutes nos forêts vers des futaies irrégulières par la récolte ponctuelle d'arbres d'après les principes de la futaie jardinée, en privilégiant la régénération naturelle mais sans nous interdire la plantation lorsque celle-ci ne suffit pas, en complément ou sur la totalité d'une terre non boisée. De même, nous privilégions la plantation d'essences propres à chaque station forestière sans nous interdire d'y adjoindre des essences exogènes en fonction de la nécessité d'adaptation au réchauffement climatique, des sols et des objectifs sylvicoles ou d'enrichissement de la diversité des espèces. Le développement de la biodiversité est par conséquent au cœur de nos travaux de plantation et de gestion forestière.

Plus qu'une somme d'arbres, une forêt est un écosystème dont la résilience s'appuie notamment sur la diversité et la redondance des services écosystémiques. Il est par conséquent essentiel d'avoir dans une même forêt une diversité d'âges et d'essences, afin d'offrir un habitat à une multitude d'espèces

vivantes ainsi que des fonctions écosystémiques indispensables. De la sorte, tous les arbres ont une utilité, certains en vieillissant et offrant un habitat pour une grande diversité d'espèces, la plupart en étant récoltés à maturité et transformés soit en bois énergie soit en bois industrie soit en bois d'œuvre. Le bois d'œuvre étant celui qui offre la plus longue demi-vie au carbone, c'est cet usage que nous privilégions.

La sylviculture durable est par conséquent une recherche constante d'équilibre entre la production de bois pour les sociétés humaines, la conservation de la biodiversité, l'atténuation des dérèglements climatiques et l'atteinte d'un impact social positif. Elle permet de développer une filière, d'offrir du travail et de créer de la richesse mais ne doit pas se faire au détriment de la nature, sans quoi la source de toute la richesse serait tarie. C'est pourquoi nous ne délivrons aux entreprises que des crédits carbone de qualité qui répondent à un besoin de la société civile mais aussi de la nature.

Et c'est pourquoi nous n'exploitons pas nos forêts selon des principes de rentabilité absolue mais en préservant des îlots de biodiversité et de sénescence, des arbres vieillissants qui servent d'habitats à de nombreuses espèces, du bois mort sur pied ou au sol, toutes choses que le soutien de nos entreprises partenaires rend possible. Car la pérennité d'une sylviculture durable réclame des financements.

C - Nos offres

INVESTISSEMENT PARTICIPATIF : LA PROPRIÉTÉ D'ARBRES

L'offre historique d'EcoTree attire toujours plus de clients (particuliers et entreprises) car la propriété d'arbres est la façon la plus directe de générer un engouement pour la gestion durable des forêts et pour la lutte contre les dérèglements climatiques. Être propriétaire d'un ou plusieurs arbres et en espérer une rentabilité à terme permet au plus grand nombre de réaliser un investissement bénéfique tout en freinant - à son échelle - le réchauffement climatique et en préservant la biodiversité. Le prix d'achat d'un arbre couvre non seulement sa plantation, mais également sa gestion durable tout au long de son cycle de vie (cf. [note d'information à l'AMF](#)).

CONTRIBUTION DES ENTREPRISES À L'OBJECTIF ZÉRO ÉMISSION NETTE : DES CRÉDITS CARBONE DE QUALITÉ À IMPACT POSITIF

EcoTree permet aux entreprises et aux particuliers de financer des projets Label Bas Carbone et de contribuer ainsi à la réduction des émissions de CO₂. Chaque financeur est reconnu sur le site du ministère de la Transition écologique comme acteur engagé. Cette visibilité renforce la responsabilité sociale et l'engagement durable d'une entreprise.

Tous les projets sont validés et suivis par le ministère français de la Transition écologique. Les crédits carbone sont certifiés sur 30 ans, sur la base d'un référentiel conservateur et d'un potentiel de séquestration vérifié. EcoTree développe des projets forestiers, certifiés LBC sur les trois méthodes approuvées :

- ◆ Boisement de terres non boisées (≥ 10 ans). [Lire la méthodologie](#).
- ◆ Restauration de peuplements dégradés ou endommagés. [Lire la méthodologie](#).
- ◆ Balivage Conversion de taillis en futaies pour une résilience à long terme. [Lire la méthodologie](#).

Pour aller plus loin que les méthodes de calcul reconnues à ce jour, EcoTree a élaboré sa propre méthodologie pour quantifier le carbone séquestré par ses forêts. Cette méthodologie est fondée sur la "Méthode boisement" du Label Bas Carbone, approuvée par le ministère de la Transition écologique, elle-même inspirée de la méthode Verra, qui détaille le calcul d'un "Stock Moyen Long Terme" (*Long-Term Average*). Elle s'en distingue toutefois en étant adaptée à la sylviculture irrégulière d'EcoTree.

Cette méthode a fait l'objet d'une vérification par Bureau Veritas de son applicabilité aux projets de boisement réalisés par EcoTree. Dans la pratique, EcoTree fait appel à Bureau Veritas pour chaque peuplement pour :

- ◆ vérifier la cohérence entre les itinéraires sylvicoles validés par l'expert et ceux utilisés pour la quantification carbone des projets,
- ◆ vérifier le contenu et le respect de la méthodologie de quantification carbone EcoTree,
- ◆ attester la bonne application des calculs de quantification carbone selon l'itinéraire sylvicole dans le scénario de référence comme dans le scénario du projet, sur la période définie par l'itinéraire.

Les entreprises acquièrent nos crédits carbone car elles sont convaincues de la qualité des projets que nous portons et mettons en œuvre par une sylviculture à impact positif qui prend en compte non pas seulement la séquestration du carbone mais aussi la biodiversité, en respectant les écosystèmes dans leur intégralité. En effet, optimiser la séquestration à court terme serait une erreur, car cela encouragerait des pratiques peu durables, comme la monoculture ou les coupes rases qui affaiblissent les écosystèmes en les rendant moins résilients.



2 - LA BIODIVERSITÉ



Nous avons toujours pris en compte la biodiversité dans notre gestion forestière. C'est pourquoi, très vite, nous avons accompagné nos offres de propriété d'arbres de la possibilité de financer des projets dédiés au soutien ou à la réhabilitation de la biodiversité.

Cela passe par la prise en compte de différents critères :

- ◆ Intégrité et diversité de la composition dendrologique.
- ◆ Maintien de très gros arbres vivants.

- ◆ Connectivité et continuité des forêts dans l'espace (grands mammifères + espèces à faible dispersion)

- ◆ Stratification verticale.

- ◆ Maintien de bois mort et d'îlots de sénescence.

- ◆ Protection des milieux humides.

- ◆ Protection des milieux ouverts.

- ◆ Maintien de lisières et clairières.

- ◆ Préservation du sol.

- ◆ Protection des milieux fragiles et respect des périodes de reproduction.

En 2024, nous avons poursuivi le développement des offres de biodiversité en sélectionnant des KPI pour encourager davantage d'entreprises à soutenir ce défi majeur tout en répondant à leurs obligations légales de reporting extra-financier. Celles-ci ont été très largement développées grâce au concours de Louise Bouchardy dont l'équipe identifie systématiquement l'ensemble des actions d'amélioration ou de suivi possibles pour tous nos projets : inventaires d'oiseaux, de chiroptères, d'amphibiens, d'odonates.

En 2024, voici le panel de nos actions en faveur de la biodiversité :

- ◆ Restauration de zones humides.
- ◆ Installation de ruches, développement de la pollinisation.
- ◆ Plantation de haies mellifères.
- ◆ Installation de nichoirs pour l'avifaune et les chiroptères.
- ◆ Création de micro forêts.
- ◆ Développement de l'agroforesterie avec l'Association française d'Agroforesterie (AFAF).
- ◆ Développement d'écrins de biodiversité.
- ◆ Préservation d'îlots de sénescence.
- ◆ Plantation de jachères fleuries.
- ◆ Plantation de vergers de conservation / vergers sauvages.
- ◆ Dépollution des sols.
- ◆ Installation de sentiers pédagogiques.
- ◆ Monitoring de ruches avec la société BeeOdiversity, afin de déterminer ce que les abeilles butinent et dans quelle mesure elles sont exposées à la pollution environnementale. Ce monitoring nous permet également de savoir si elles disposent d'une ressource alimentaire suffisante tout au long de la saison.
- ◆ Restauration de forêts incendiées.

Entreprises partenaires de nos projets



3. Rétrospective de l'année 2024



A. Les dates-clés de l'année écoulée

Nous souhaitons progresser, dans une démarche d'innovation positive créatrice de valeur pour tous.

FÉVRIER 2024



Tribune publiée dans *Dagbladet Børsen*, quotidien économique danois à portée nationale

AVRIL 2024



Sortie avec nos clients en forêt de Pézarches

AVRIL 2024



Tribune collective publiée dans *Le Figaro* à l'occasion de la Journée mondiale de la Terre signée par une centaine d'entreprises, à l'initiative d'EcoTree

MAI 2024



EcoTree fête ses dix ans

MAI 2024



EcoTree International au Salon Green Tech Festival à Berlin

MAI 2024



Sortie en forêt avec nos clients à Oroe au Danemark



JUIN 2024



Lancement de notre offre de crédits carbone pour les particuliers

SEPTEMBRE 2024



Soirée annuelle avec nos partenaires à Paris

OCTOBRE 2024



EcoTree au Salon Producteur : table ronde avec La Belle forêt et Reforest'action

OCTOBRE 2024



EcoTree International au Salon Impact Festival à Francfort (Allemagne)

OCTOBRE 2024



Signature du partenariat entre EcoTree et FNE Limousin à Monceaux-sur-Dordogne

NOVEMBRE 2024



EcoTree lauréat des Trophées de l'innovation de LBP AM, catégorie Coup de cœur

Tout au long de l'année



6 nouvelles forêts acquises

5 en France et 1 au Danemark, portant à 63 le nombre de forêts EcoTree



+ 700 ha en zones Natura 2000 & ZNIEFF

Et 150 hectares de zones humides sous gestion.



+250 projets de restauration d'écosystèmes

en France, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Roumanie, Italie et au Danemark.



3 projets de R&D

Un projet forestier à Langonnet avec la région Bretagne ; un projet de biochar à La Chapelle Saint Rémy ; un projet d'adaptation des forêts au changement climatique dans les Préalpes.



5 webinaires & 6 livres blancs

en français et en anglais.



Plus de 15 000 personnes sensibilisées

Via des Fresques du climat, des événements et de nouveaux clients.



B. Les chiffres-clés de l'année écoulée

Depuis nos débuts...

63

forêts

=

1 567

hectares durablement
gérés

=

2

millions d'arbres plantés
et/ou gérés durablement

191

arbres-habitats marqués
et protégés

150

hectares de zones
humides préservées

6

nouvelles forêts en 2024

700

ha en zones Natura
2000 ou ZNIEFF

111

nichoirs installés

27

ha d'îlots de sénescence
en cours de création

40

mares créées et/ou
entretenués (10 100
m²)

6 660 m

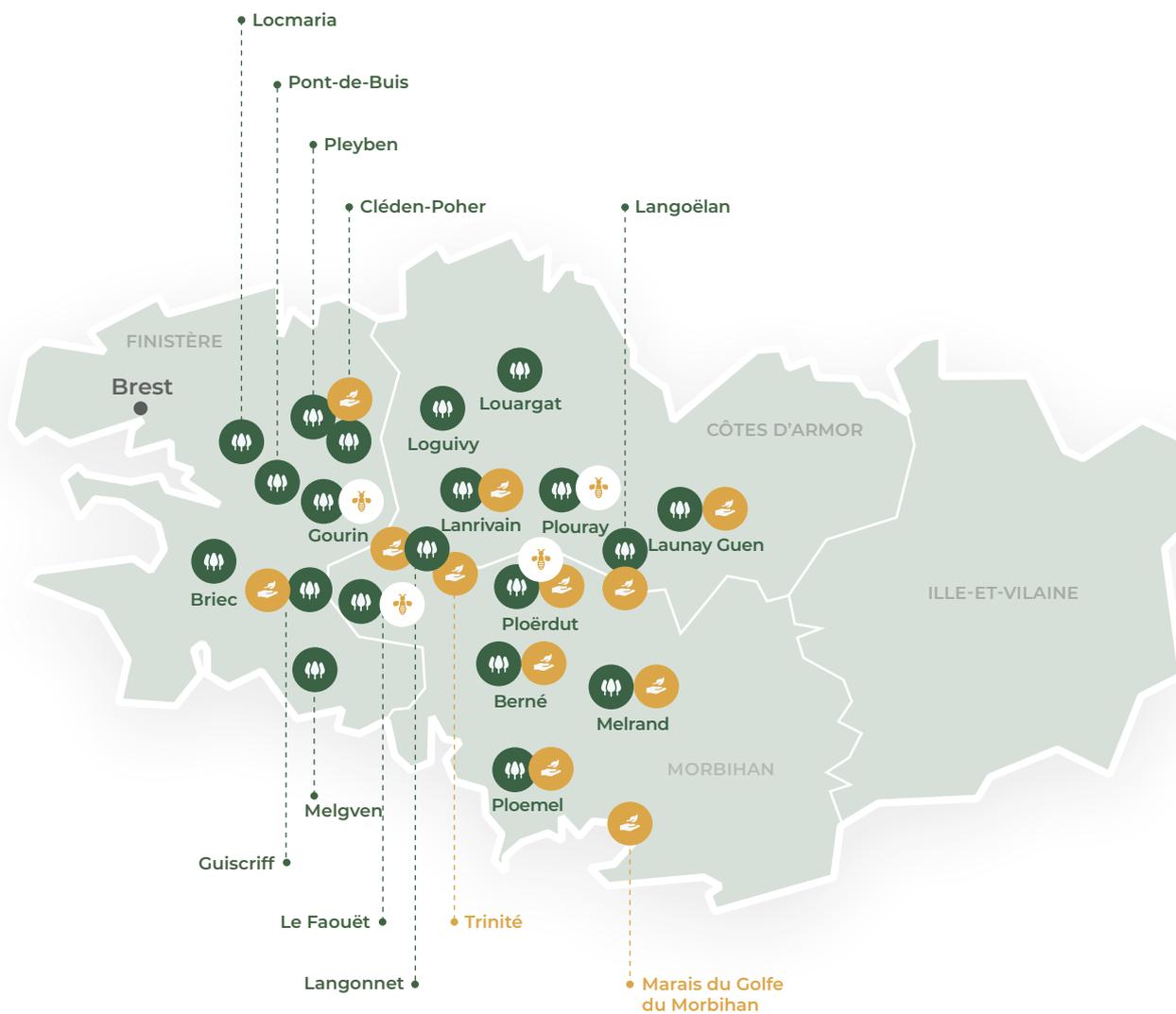
de haies mellifères
plantées

350 m

de haies fruitières plan-
tées

C. Forêt par forêt, les actions menées en 2024

📍 BRETAGNE



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



Les ruches



CÔTES D'ARMOR

Launay Guen 121 ha

En 2024, dans la forêt de Launay Guen, nous avons réalisé des coupes (12 ha) pour ouvrir les cloisonnements sur des parcelles de pins et de bouleaux. Sur 12 ha également, nous avons accompagné une régénération naturelle de Douglas qui s'est installée de façon très satisfaisante et que nous avons enrichie de plantations de Douglas, de séquoias et d'épicéas de Sitka. Par ailleurs, des dégagements ont eu lieu autour des jeunes plantations de pins pour les libérer de la forte concurrence de la végétation adventice. Nous avons procédé à une coupe sanitaire de châtaigniers, atteints par l'encre. Ceux-ci seront remplacés par du chêne rouge, de l'épicéa de Sitka et du thuya. Le bois récolté dans le cadre de la coupe de cloisonnement et de la coupe sanitaire servira de bois énergie. Enfin, nous avons procédé à un important regarni de pins maritimes sur une surface de quatre hectares, nous avons fait l'inventaire des chênes qui seront récoltés dans quelques années et nous avons installé un portail afin de prévenir les dépôts d'ordures sauvages et les rave parties.



Loguivy 1 ha

Aucune action forestière n'a été menée dans cette forêt en 2024.



Louargat 4 ha

Des dégagements ont été réalisés à l'automne 2024 pour permettre aux jeunes plantations de croître dans les meilleures conditions.



Lanrivain et Plouguernevel 17 ha

Un regarni a été effectué après un travail du sol par potets : 800 pins maritimes ont été plantés et protégés par du Trico (répulsif naturel).



LÉGENDE

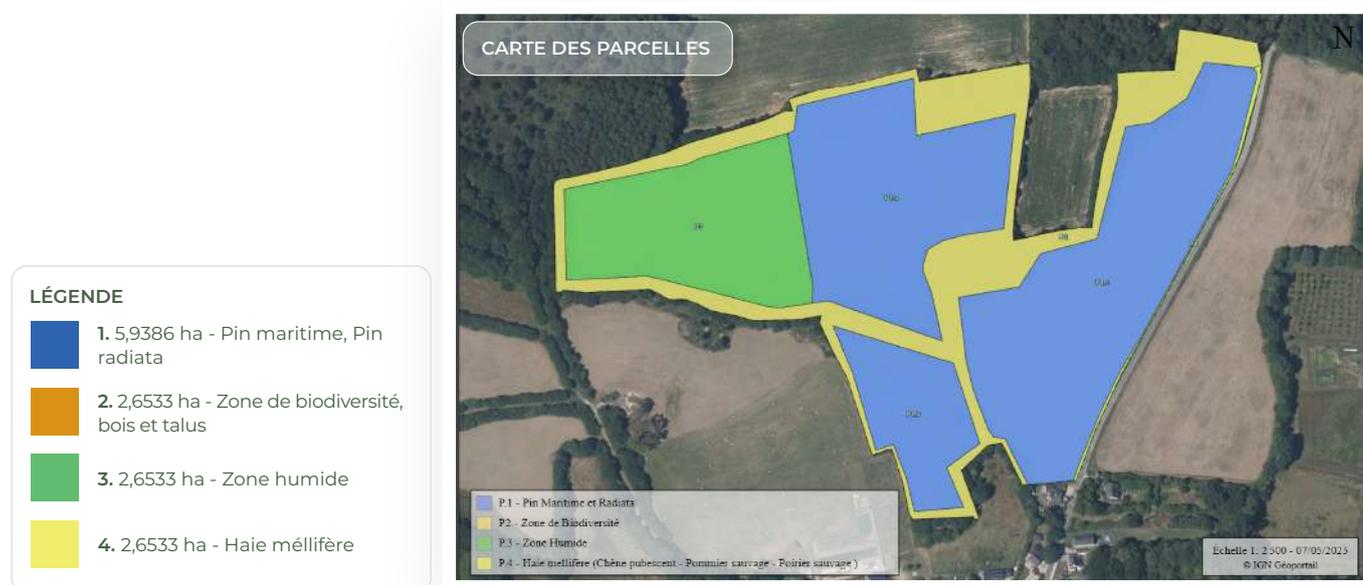
- 1. 1,70 ha Terrain nu ou friche - Épicéa de Sitka, 2008
- 2. 10,93 ha Terrain nu ou friche - Épicéa de Sitka, 2016
- 3. 8,31 ha Terrain nu ou friche - Épicéa de Sitka, 2019 (+ thuyas et douglas)
- 4. 2,09 ha Terrain nu ou friche - Biodiversité



MORBIHAN

Ploemel 10 ha

Une pulvérisation de Trico ainsi que des dégagements de la végétation concurrente ont été réalisés sur les jeunes plantations.



Berné 1 4 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2024.



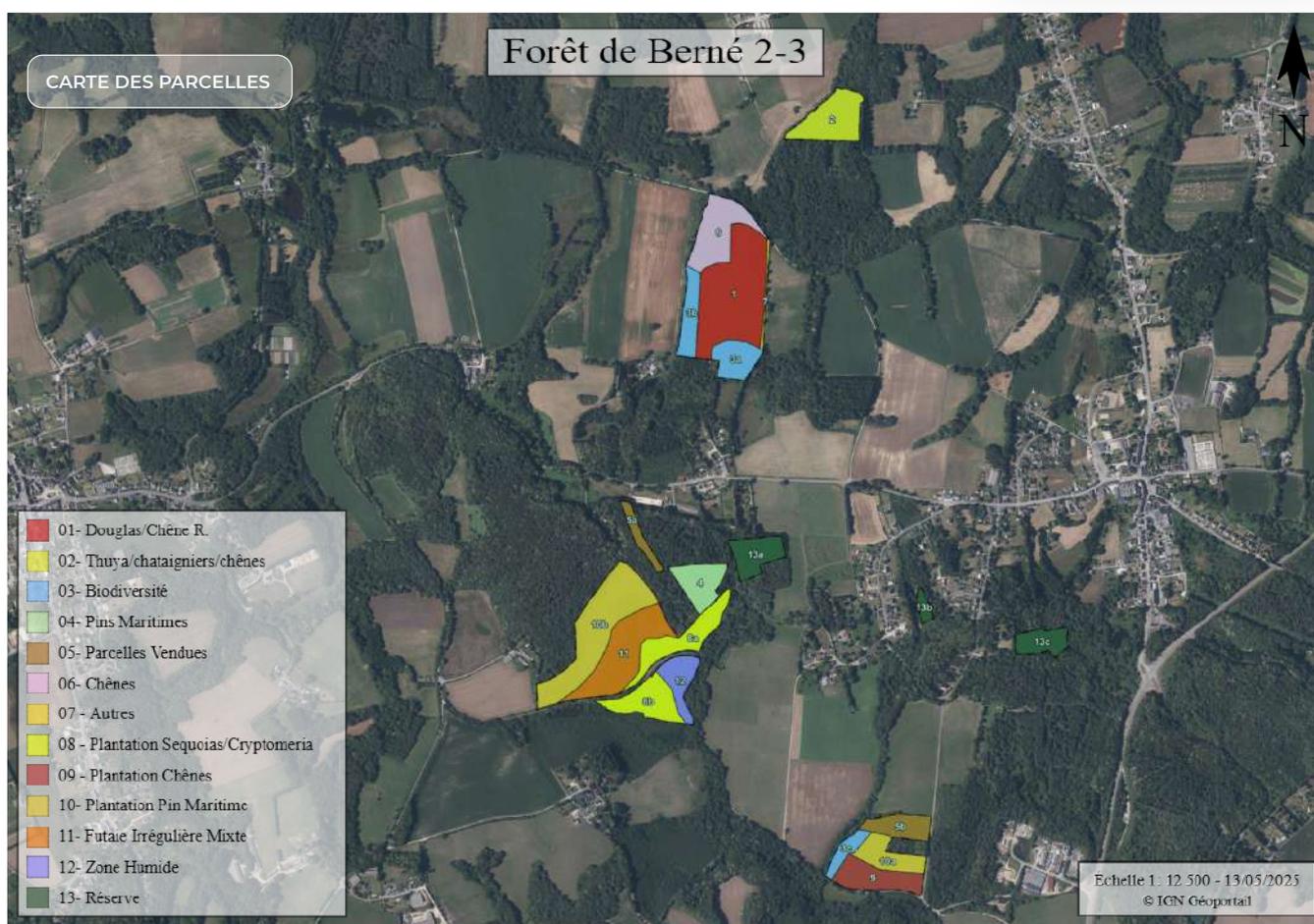
Berné 2 (16 ha)

Un regarni de 1300 chênes a été effectué et ceux-ci ont ensuite bénéficié d'un dégagement de la végétation concurrente. Une application de Trico (répulsif d'origine naturelle) a été faite sur les pins maritimes.



Berné 3 (12 ha)

Du Trico a été appliqué sur les jeunes plantations.



Gourin 7 ha

Un regarni de chênes rouges a été effectué, à hauteur d'environ 200 plants. Des dégagements ont ensuite été réalisés et du Trico a été appliqué sur les plantations en regarni.

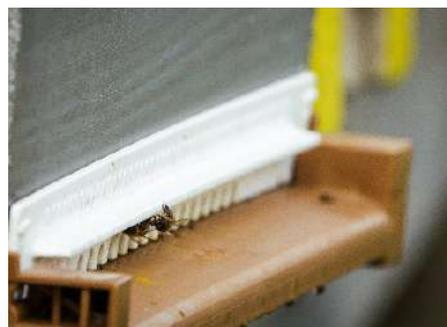
LÉGENDE

- 1. 4,12 ha - Thuya occidental et Chêne rouge
- 2. 2,59 ha - Zone humide
- 3. 0,62 ha - Chêne rouvre ou sessile
- 4. 0,09 ha - Place de dépôt



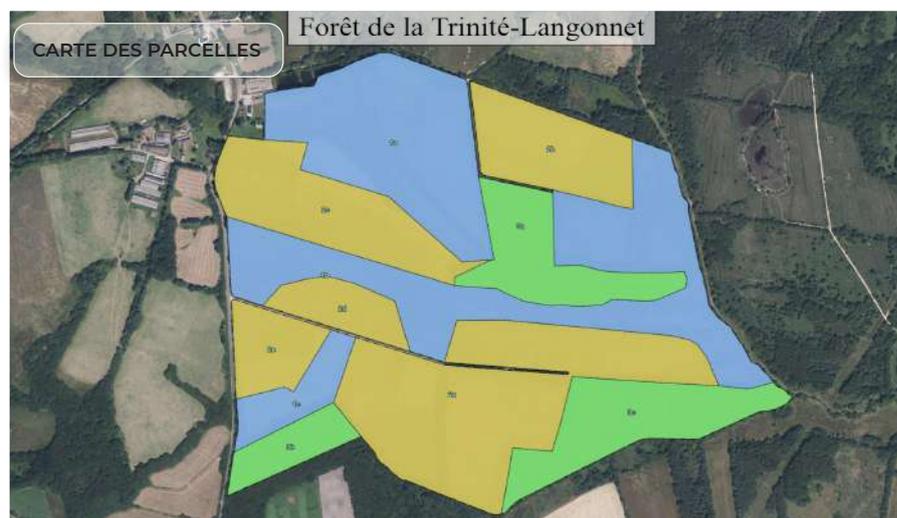
La Trinité-Langonnet 93 ha

60 000 plants de chêne ont été mis en terre, la plantation ayant été achevée à la mi-mai 2024. Une clôture a ensuite été installée pour protéger les jeunes arbres. Au cours de l'été, des dégagements d'interlignes ont été réalisés au girobroyeur et les lignes plantées ont été dégagées à la main.



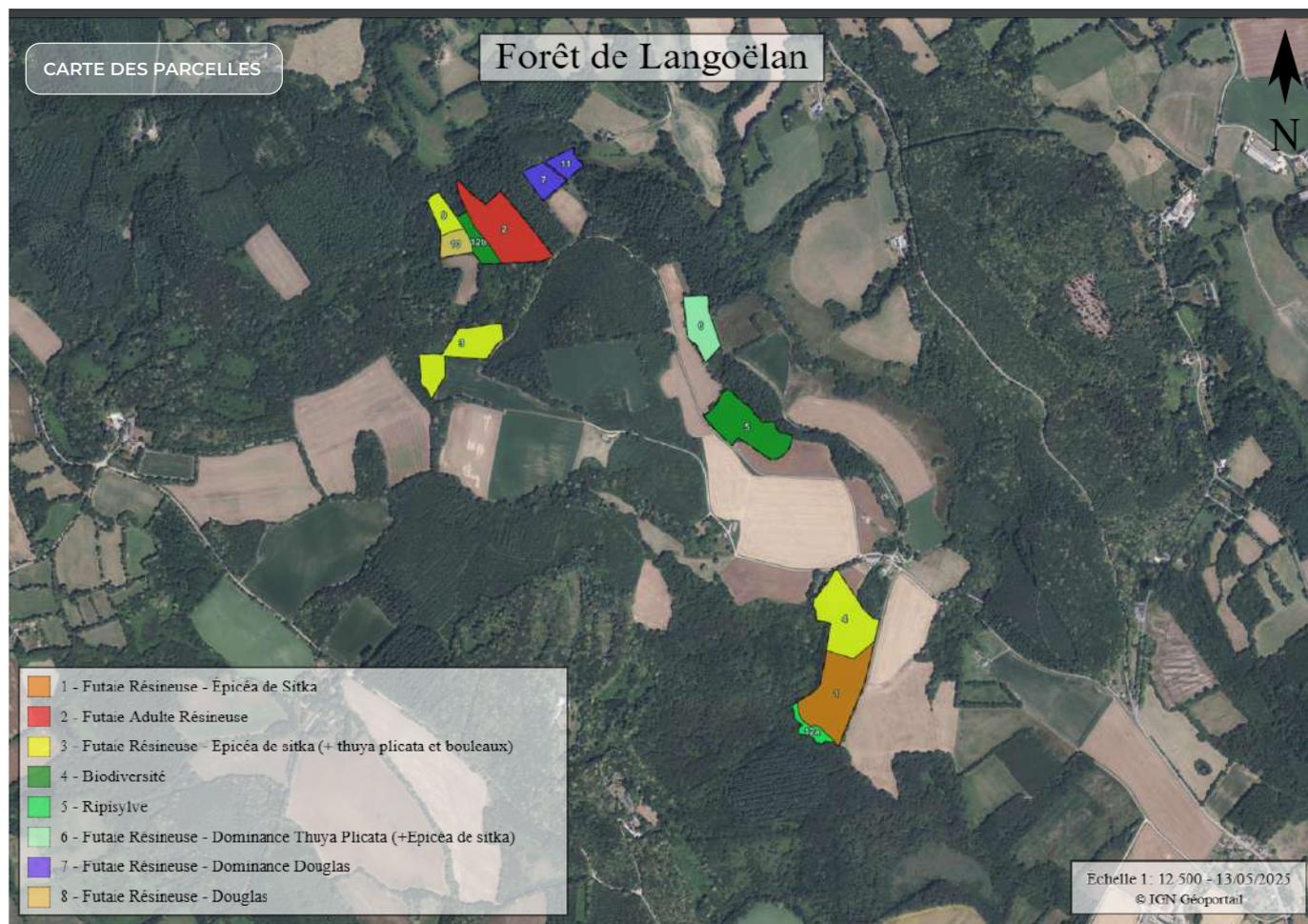
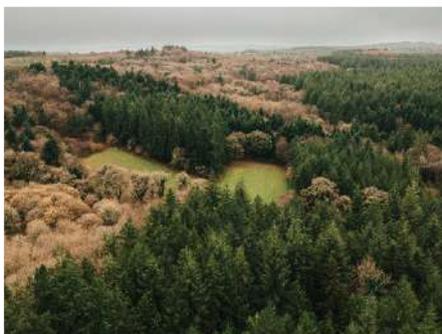
LÉGENDE

- 1. Terrain hors PSC
- 2. Chêne sessile et pédoncule (80%) + hêtre, aubépine, poirier, pin sylvestre
- 3. Mélange taillis-futaie



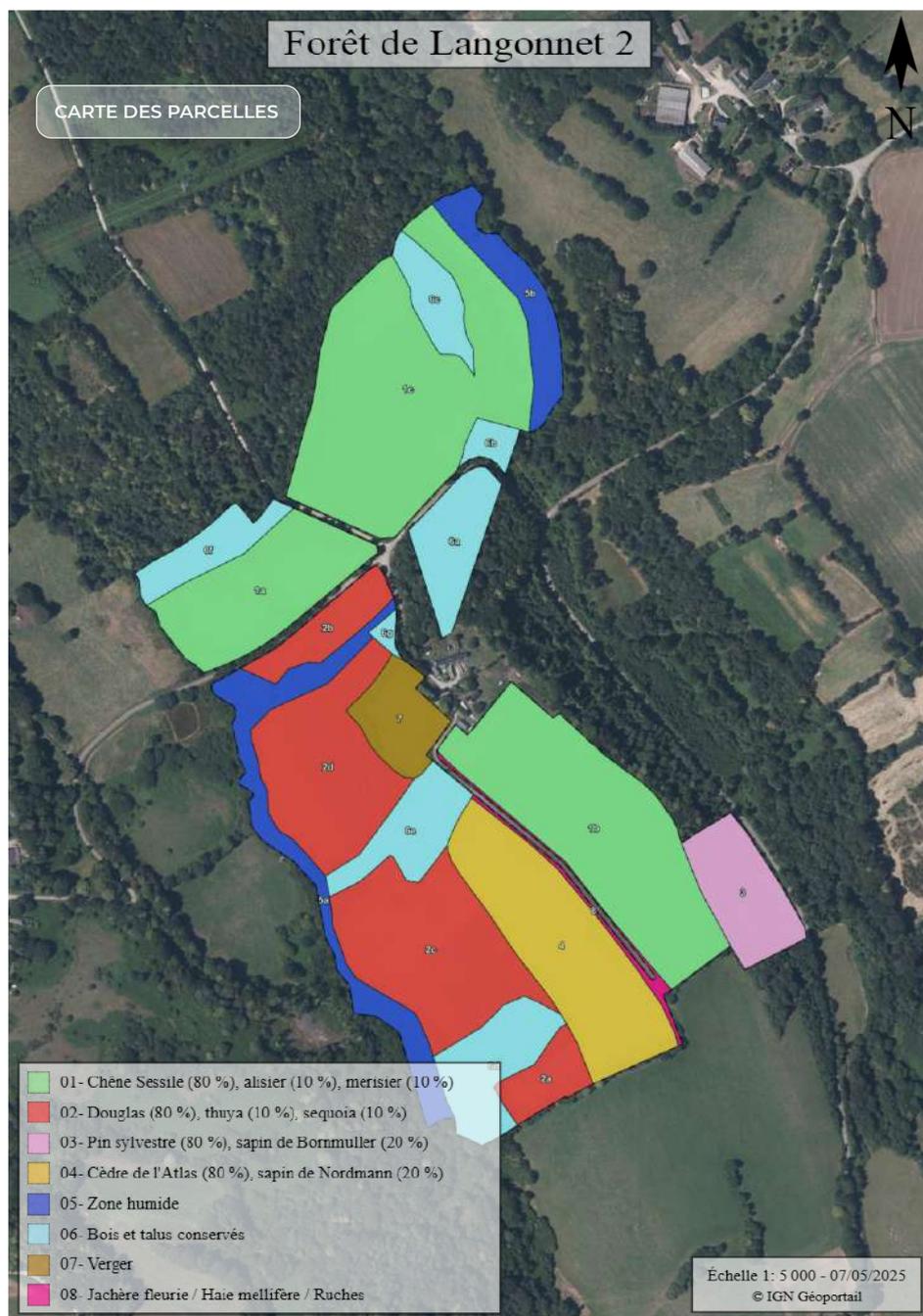
Langoëlan 16 ha

Un dégagement a été réalisé. Le chablis (arbres tombés pendant la tempête Ciaràn) a été exploité. Les travaux de restauration de la zone humide qui étaient prévus ont été repoussés à l'automne 2025, en raison de la météo.



Langonnet 2 29 ha

Les arbres du talus déracinés par la tempête Ciaràn ont été enlevés. Le verger a été entretenu, les arbres taillés et élagués. Du Trico a été pulvérisé sur les jeunes plants.



Nouvelle acquisition - Langonnet 3 17,4 ha

La forêt de Langonnet 3 que nous avons acquise en 2024 se situe dans le centre de la Bretagne, dans une région très arrosée et favorable à la culture forestière.

Le projet de boisement que nous portons a été validé par la DREAL en 2024 et le boisement sera effectué au cours de l'hiver 2025/2026. Il concerne 14 hectares de plantation avec une dominante de chêne sessile, ainsi répartie : parcelle 1 (8 ha) : chêne sessile (85%), merisier (5%), alisier (5%), pin sylvestre (5%) - parcelle 2 (6 ha) : thuja plicata (70%), épicéa de Sitka (20%), hêtre (5%), Douglas (5%).



Les terres que nous avons prévu de boiser sont d'anciennes prairies ou terrains pauvres ayant autrefois servi à l'agriculture, puis vendues à la suite de plusieurs abandons successifs de la part des agriculteurs. Pour favoriser la biodiversité de l'écosystème, nous préserverons l'ensemble des haies et talus. Les boisements prennent place dans un paysage boisé au sein duquel ils s'inscrivent parfaitement. Les années suivantes, des travaux de dégagement de la végétation concurrente sont prévus, ainsi qu'un regarni, si nécessaire, en fonction du taux de reprise des jeunes plants. Il est également prévu d'installer des clôtures temporaires autour de la plantation pour protéger les jeunes plants des abrutissements. Les clôtures sont faites de sorte à laisser passer la petite faune.

LISTE DES PARCELLES FORESTIÈRES

PARCELLE	SURFACE	TYPE DE PEUPEMENT	ESSENCES PRINCIPALES
■ 1	5,3900 ha	Terrain nu ou friche → Futaie irrégulière mixte	Chêne sessile 85% Merisier 5% Alisier 5% Pin sylvestre 5%
■ 2	2,5765 ha	Terrain nu ou friche → Futaie irrégulière mixte	Chêne sessile 85% Merisier 5% Alisier 5% Pin sylvestre 5%
■ 3	5,1156 ha	Terrain nu ou friche → Futaie irrégulière mixte	Thuja 70% Epicea de sitka 20% Hêtre 5% Douglas 5%
■ LIGN	0,2949 ha	<i>Non renseigné</i>	
■ TAL	3,8139 ha	<i>Non renseigné</i>	

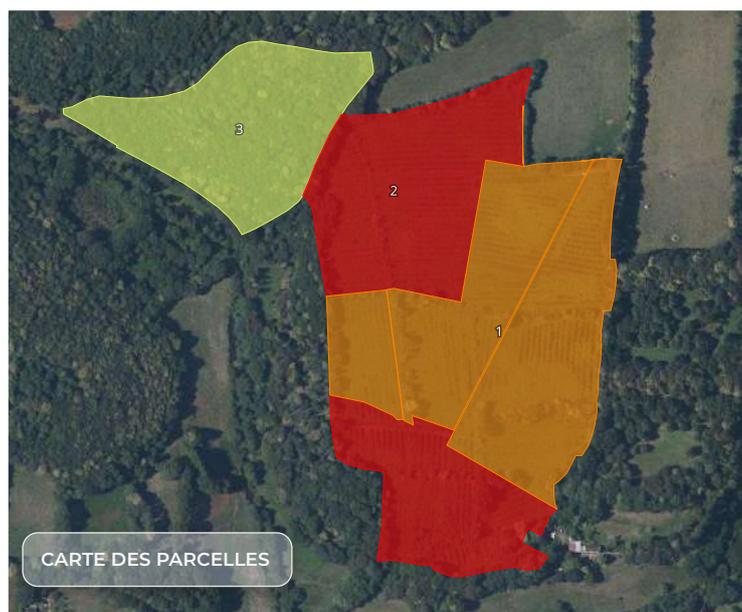


Le Fauët 1 15 ha

LISTE DES PARCELLES FORESTIÈRES

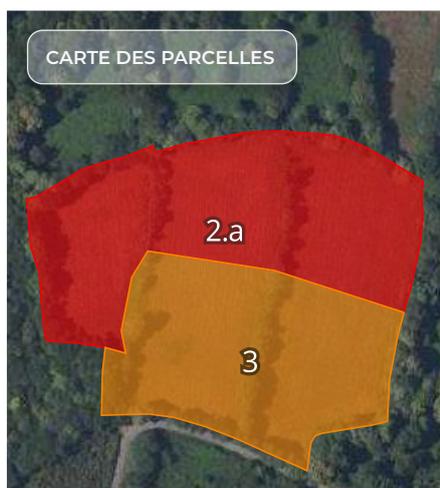
PARCELLE	SURFACE	TYPE DE PEUPEMENT	ESSENCES PRINCIPALES	COMMENTAIRE
■ 1	6,0903 ha	Jeune peuplement issu de plantations	Non renseigné Douglas - épicéa - chêne rouge 2018	Douglas 63 % Epicéa de Sibéa 25 % Chêne rouge 12 % 5,25 ha
■ 2	5,6587 ha	Jeune peuplement issu de plantations	Non renseigné douglas - épicéa - chêne rouge 2019	Transformation 4,35 ha
■ 3	3,0800 ha	Futaie	Non renseigné Chêne - châtaignier	

Aucune action forestière n'a été menée dans cette forêt en 2024.



Le Fauët 2 4 ha

Aucune action forestière n'a été menée dans cette forêt en 2024.

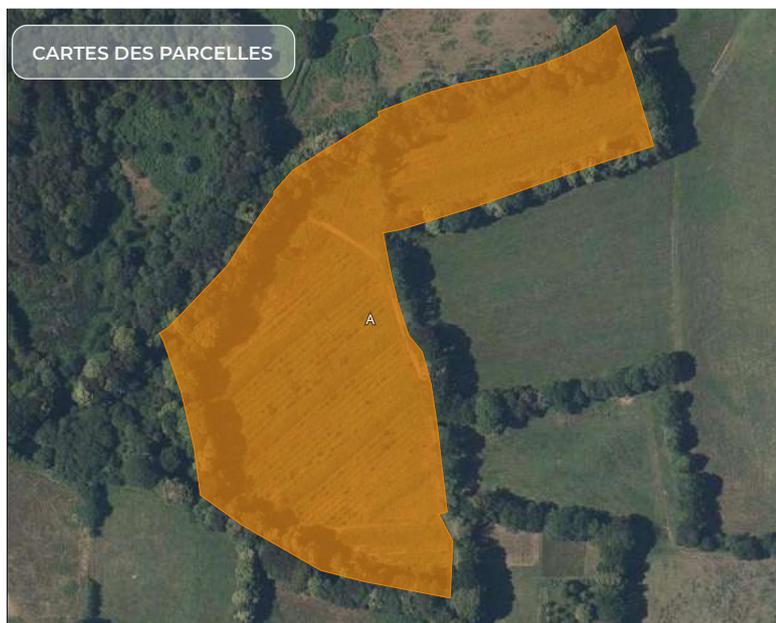


LISTE DES PARCELLES FORESTIÈRES

PARCELLE	SURFACE	TYPE DE PEUPEMENT	ESSENCES PRINCIPALES	COMMENTAIRE
■ 1	1,3100 ha	Jeune peuplement issu de plantations	Non renseigné douglas/thuya	Douglas 86% Chêne rouge 8% Châtaignier 8%
■ 2.a	1,4383 ha	Jeune peuplement issu de plantations	Non renseigné Cèdres	Cèdres 80% Epicéa de Sibéa 20%
■ 3	1,1647 ha	Jeune peuplement issu de plantations	Non renseigné douglas / châtaignier	

Le Faouët 3 et 4 6,5 ha

Un dégagement de la végétation concurrente a eu lieu et du Trico a été appliqué sur les jeunes plantations pour les protéger des abrouissements du gibier.



PARCELLE	SURFACE	TYPE DE PEUPEMENT	ESSENCES PRINCIPALES	COMMENTAIRE
■ A	2,9470 ha	Futaie régulière résineuse - plantation → Futaie régulière résineuse - semis naturel	<i>Non renseigné</i> <i>Douglas / sequoia (futaie)</i>	Douglas 81% Sequoia 19%

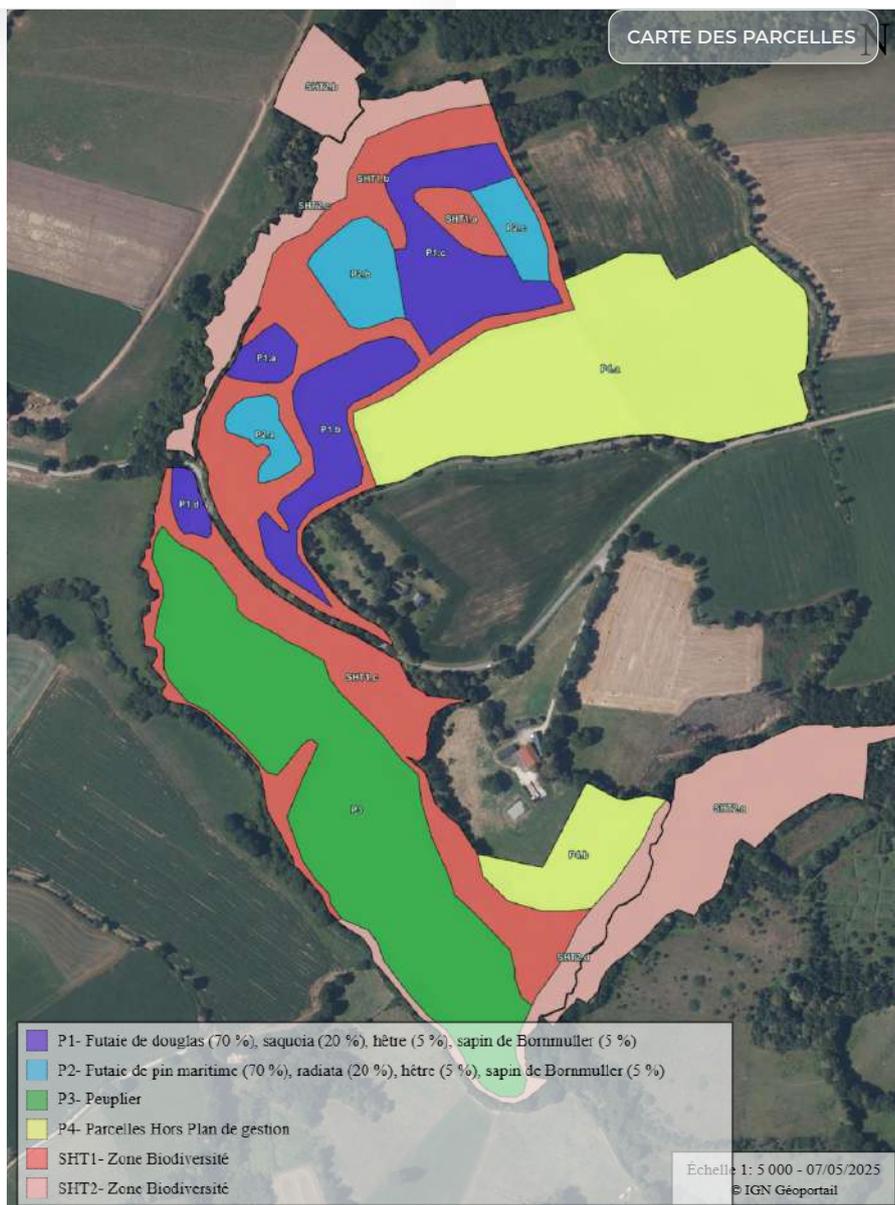


PARCELLE	SURFACE	TYPE DE PEUPEMENT	ESSENCES PRINCIPALES	COMMENTAIRE
■ 1	3,0099 ha	Futaie régulière résineuse - plantation	Douglas <i>Douglas/Chataigniers futaie</i>	Douglas 81% Châtaignier 19%
■ 2	0,6101 ha	Mélange taillis-futaie à dominante de feuillus	<i>Non renseigné</i> <i>taillis/futaie</i>	



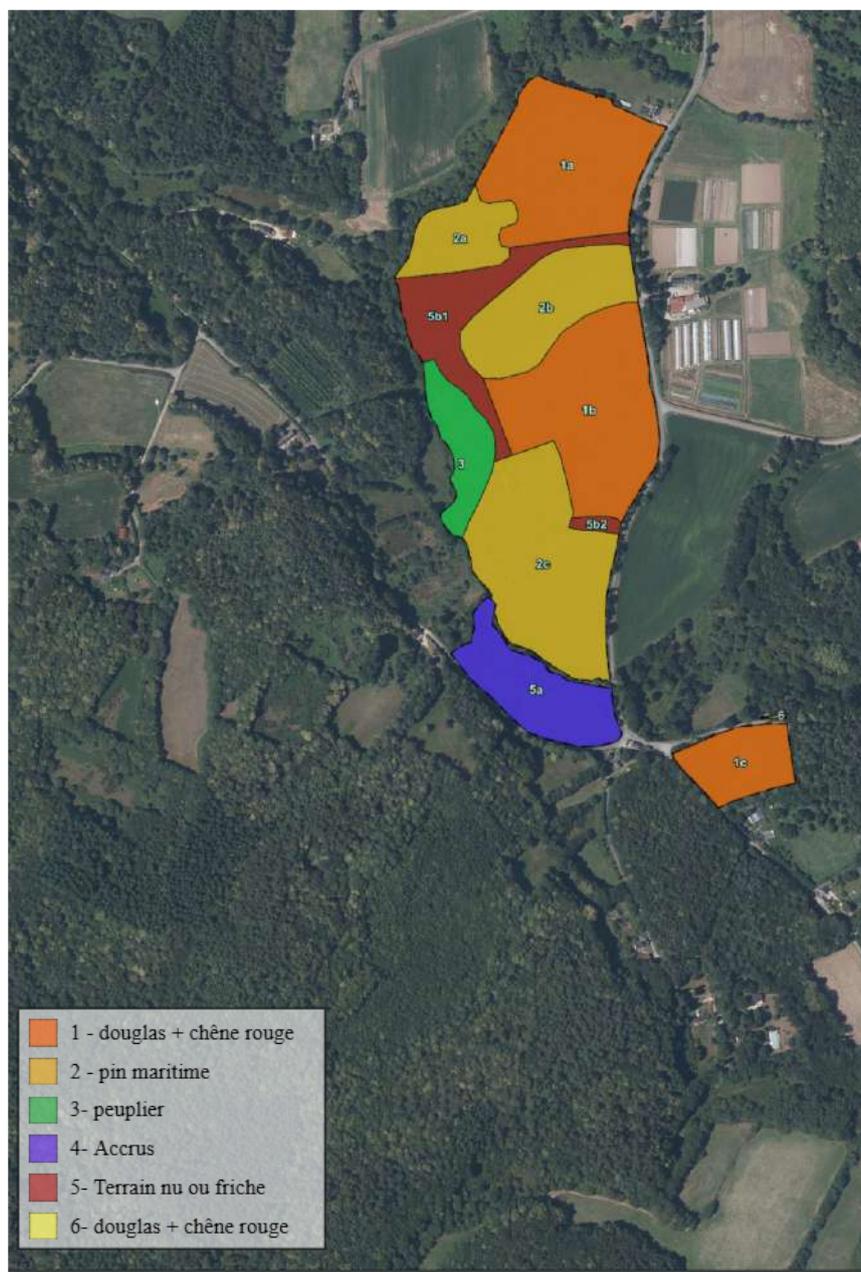
Le Faouët 5 28 ha

Au début de l'année 2024, un inventaire a été réalisé pour dénombrer les peupliers qui ont été endommagés par les cerfs. Les arbres tombés lors de la tempête Ciaràn ont été sortis de la parcelle. Au printemps, un regarni a été effectué et du Trico administré sur les jeunes plants. Des dégagements de la végétation concurrente ont été effectués au début de l'été, puis un broyage d'interligne début août.



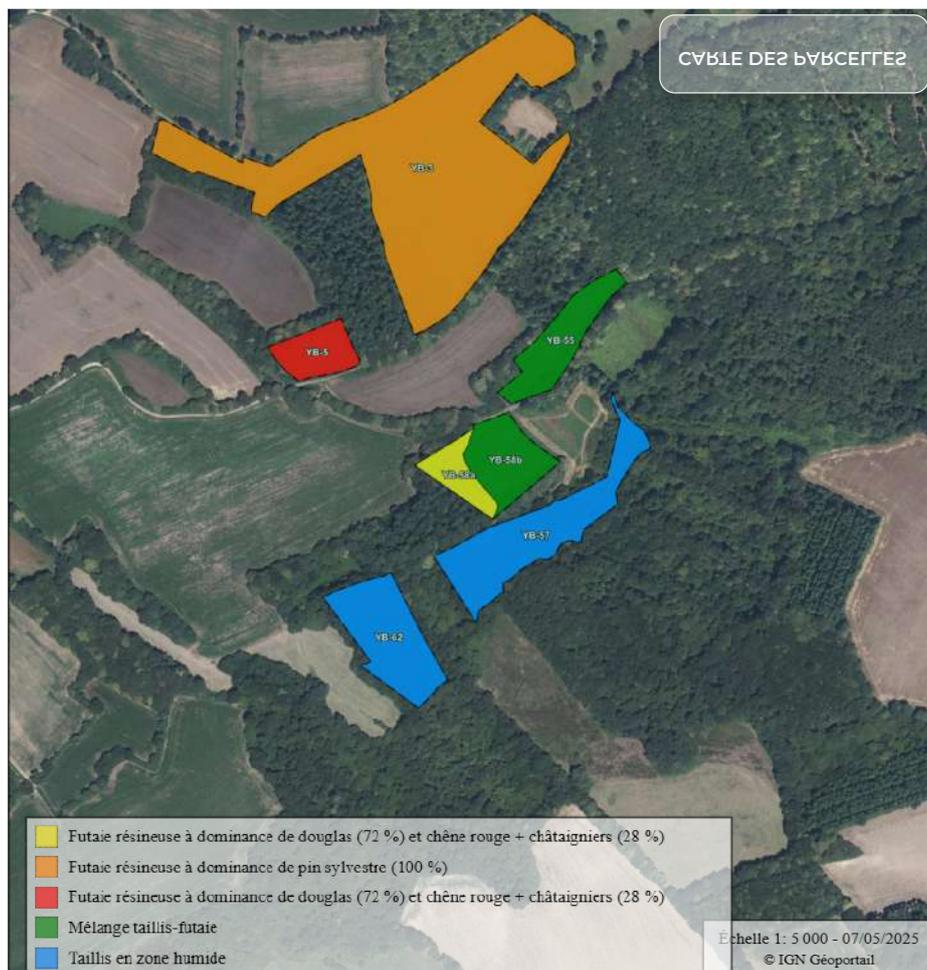
Melrand 15,5 ha

Un broyage d'interlignes a été réalisé pour permettre une bonne croissance des plants.



Ploërdut 1 9 ha

Un broyage d'interlignes a été réalisé dans les plantations.



Ploërdut 2 2,7 ha

Les interlignes ont été broyés.



Ploërdut 3 16,8 ha

Nous avons effectué un broyage d'environ 1000 tonnes de bois énergie. Par ailleurs, des inventaires de biodiversité ont été réalisés de nuit pour les amphibiens. La forêt a été labellisée Territoire de faune sauvage.



- A - Zone humide restaurée
- B - Plantation d'épicéa de sitka (70%) / thuya (20%) / Chêne rouge (10%)
- C - Plantation de pin maritime

Ploërdut 4 8,2 ha

La plantation de résineux et de chênes a été réalisée, suivie de la plantation des îlots de sapin et de hêtre, puis de la plantation de Douglas. Nous avons ensuite protégé les arbres contre les chevreuils par l'application de Trico. Nous avons également réalisé un inventaire de biodiversité.



- 01 - Plantation de douglas (70%), sequoia (20%), sapin de Bornmuller (10%)
- 04 - Plantation de pin maritime (70%), radiata (20%), sapin de Bornmuller (10%)
- 05 - ZH ou boisées à conserver
- 06 - Talus conservés



Ploërdut 5 5 ha

La plantation de résineux et de chênes a été réalisée, suivie de la plantation des îlots de sapin et de hêtre, puis de la plantation de Douglas. Nous avons ensuite protégé les arbres contre les chevreuils par l'application de Trico. Nous avons également réalisé un inventaire de biodiversité.



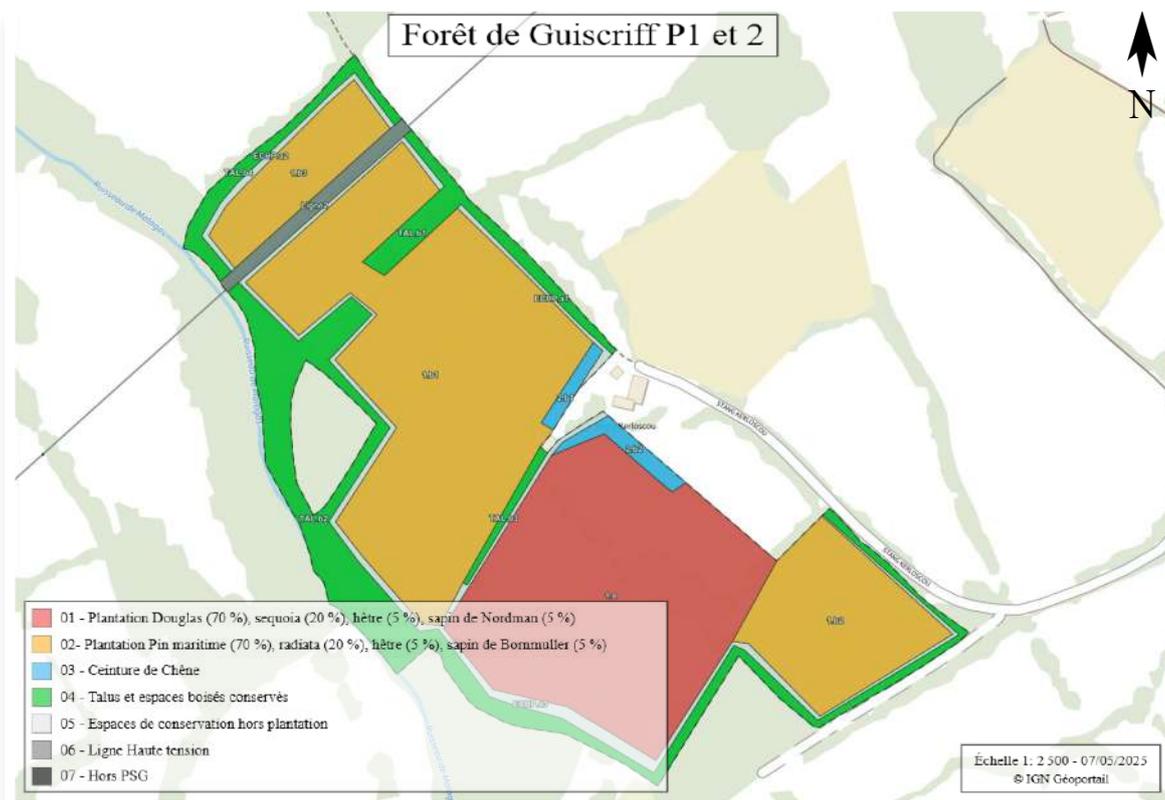
Plouray 11,5 ha

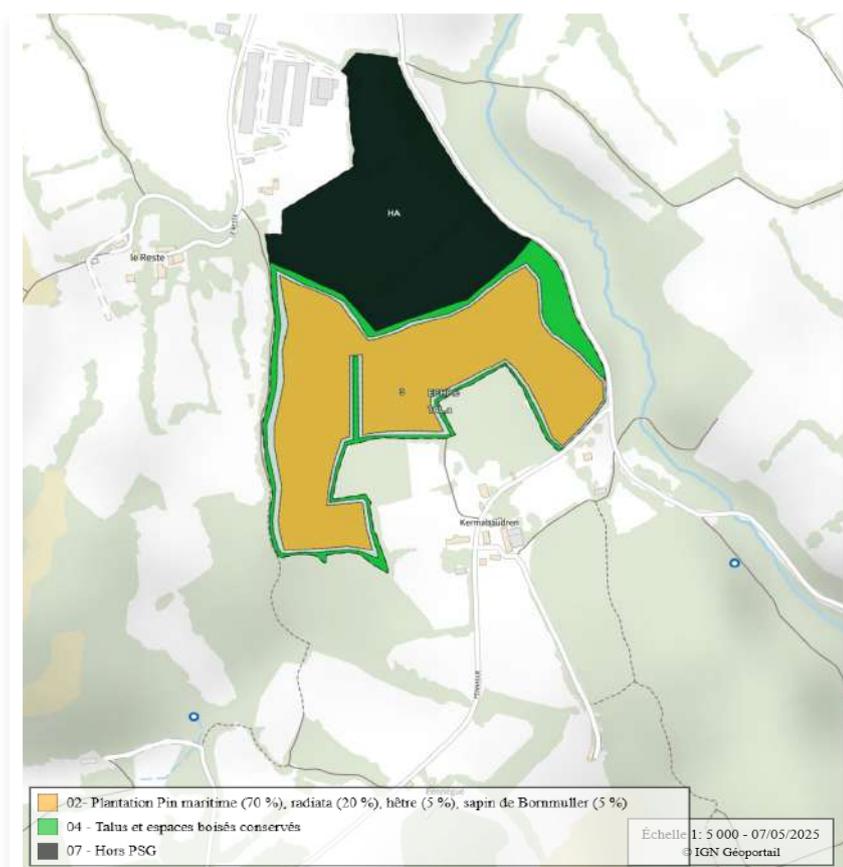
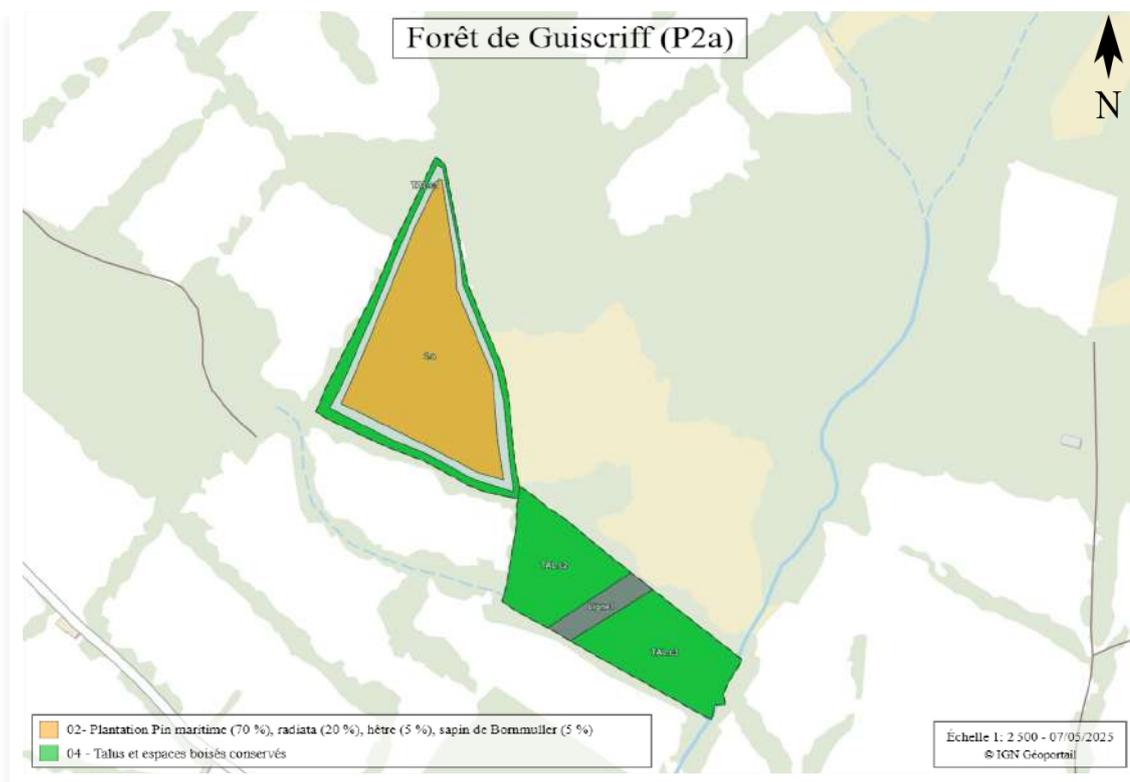
Des dégagements ont été effectués pour favoriser la croissance des jeunes arbres.



Guiscriff 17 ha

Un broyage d'interlignes a été effectué, ainsi qu'un dégagement de la végétation adventice. Enfin, du Trico a été administré aux jeunes plants pour les protéger de l'appétit du gibier.





FINISTÈRE

Cléden-Poher 12 ha

Un regarni de Douglas, épicéas de Sitka, châtaigniers, chênes rouges et cèdres a été effectué au printemps. Au début de l'été, nous avons procédé au dégagement de la végétation adventice.



Cléden-Poher 2 - Nouvelle acquisition 4,7 ha

Située à quelques kilomètres de notre forêt de Cléden-Poher (ce qui nous permet de grouper les déplacements pour le suivi des parcelles), la forêt de Cléden-Poher 2 a subi les affres de la tempête Ciaràn, début novembre 2023. Sur une futaie d'épicéas de Sitka que le précédent propriétaire avait lui-même plantée

il y a une trentaine d'années, environ 75% du peuplement a été décimé.

Le propriétaire aujourd'hui à la retraite n'ayant pas souhaité réinvestir a préféré nous vendre le terrain que nous reboiserons en 2025 après exploitation, à l'automne 2024, des arbres tombés l'année précédente. Nous prévoyons de planter des essences adaptées au climat assez arrosé de cette partie du Finistère : thuyas plicata, épicéas de Sitka, chênes rouges. Ainsi, à l'automne 2024 un débardage et un broyage des arbres morts ont été effectués.



PARCELLE	SURFACE	TYPE DE PEUPLEMENT	ESSENCES PRINCIPALES	COMMENTAIRE
5.a	4,2444 ha	Futaie régulière résineuse - plantation	Non renseigné Thuya plicata (70%)	Thuya Plicata 70% Epicéa de sitka 25% Chêne rouge d'Amérique 5%
5.b	0,4350 ha	Non renseigné	Non renseigné Talus et espaces non plantés	



Locmaria-Berrien 2,75 ha

Aucune action forestière n'a été réalisée dans cette forêt en 2024.



LÉGENDE

■ 1. 1,61 ha Futaie régulière résineuse, plantation - Epicéa de Sitka

■ 2. 0,44 ha Futaie régulière résineuse, peuplement mature - Mélèze, Douglas

■ 3. 0,53 ha Taillis simple - Châtaignier, Genévrier

Melgven 3,7 ha

Un regarni de 500 Douglas a été effectué, ainsi que des dégagements. Puis les jeunes arbres ont été aspergés de Trico.



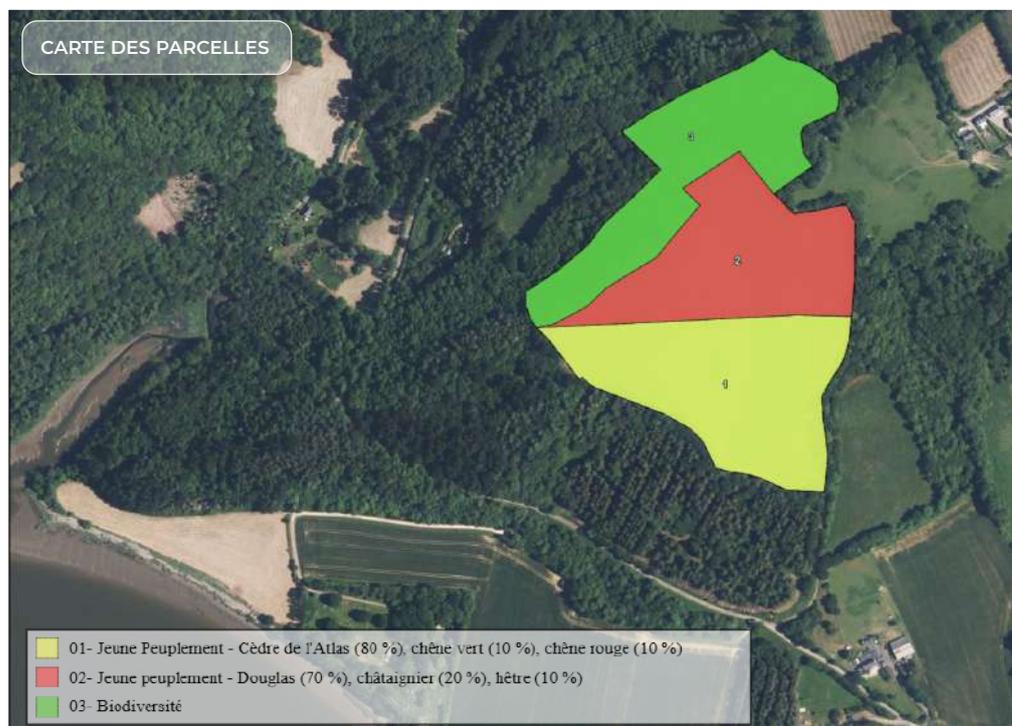
Pleyben 12,4 ha

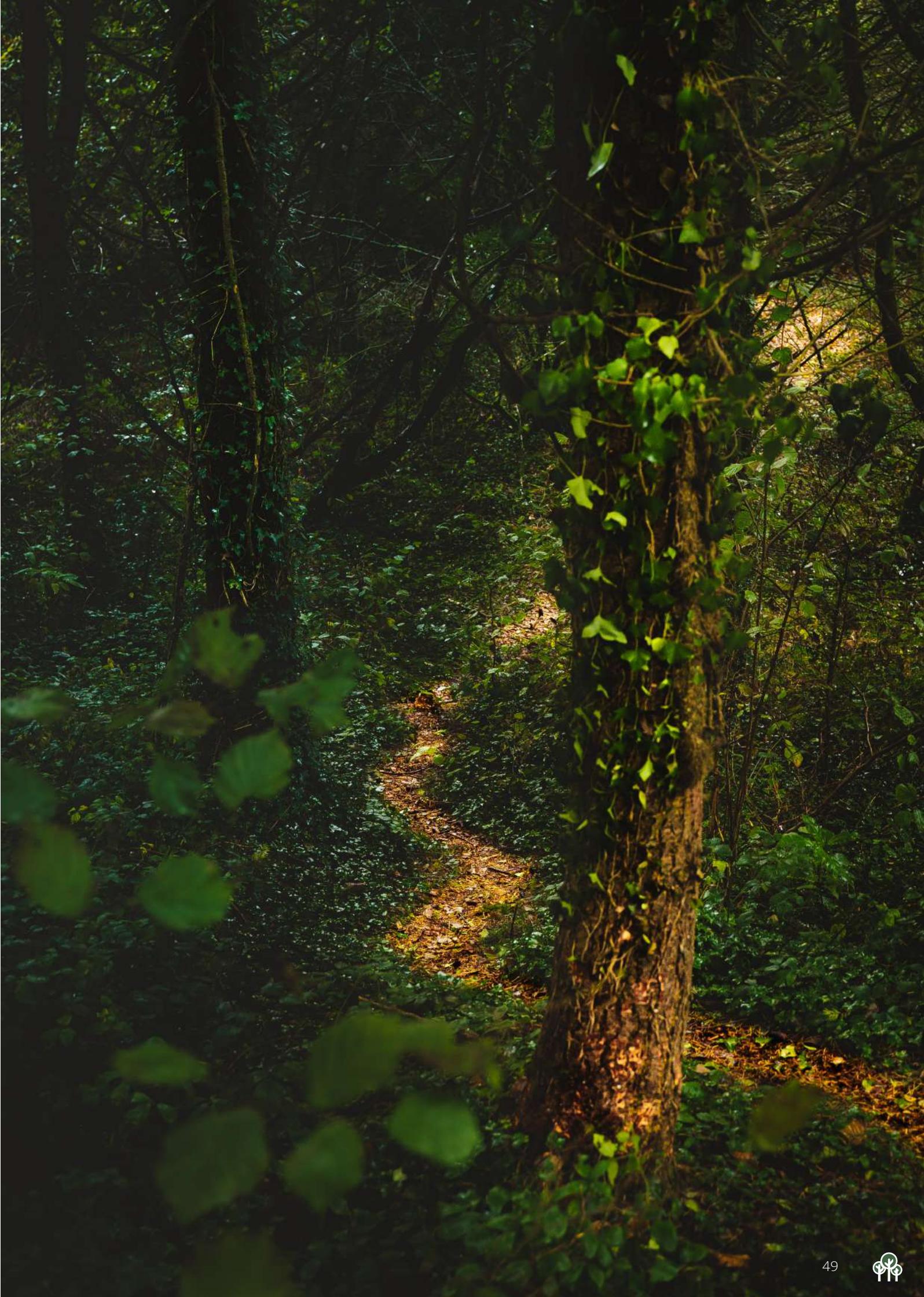
Aucune action sylvicole n'a été réalisée dans cette forêt en 2024.



Pont-de-Buis 10 ha

Un regarni de Douglas, châtaigniers, cèdres, chênes rouges et épicéas de Sitka a été effectué. Nous avons par ailleurs délimité le chablis qui sera prélevé. Des dégagements et une application de Trico sur les jeunes plants ont été effectués, ainsi qu'un broyage d'interlignes.





📍 NORMANDIE



Biodiversité



ORNE

Lalacelle 0,7 ha

Aucune action n'a été menée en 2024 sur cette terre laissée en libre évolution (jachère) avant une première coupe raisonnée qui permettra la mise en place d'une régénération naturelle. L'objectif de cette prairie fleurie est de procurer de la nourriture aux pollinisateurs et de créer un refuge pour la faune sauvage.



LÉGENDE

- 1. 0,69 ha - Terrain nu ou friche - jachère fleurie





📍 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



CÔTE-D'OR :

Champeau-en-Morvan 6,8 ha

Aucune action forestière n'a été réalisée en 2024. Dans le cadre du suivi de la création des deux mares, de la plantation de la haie mellifère et des actions de préservation d'arbres-habitats, nous avons réalisé un inventaire botanique, d'odonates et d'amphibiens.



CARTE DES PARCELLES

LÉGENDE

A. 3,20 ha À reconstituer après coupe rase - Douglas, Mélèze

B. 1,40 ha Jeune peuplement issu de plantations - Douglas

C. 2,19 ha Futaie régulière - Douglas, Épicéa de Sitka

NIÈVRE :

Luthenay-Uxeloup 112,5 ha

Une plantation de peupliers a été effectuée à la fin de l'hiver puis des relevés ont été faits sur ces plantations (diamètre, hauteur), au mois d'avril. Au cours du printemps, des dégagements et des regarnis ont également été réalisés. A la fin de l'été, les peupliers ont été élagués, les interlignes broyés et du Trico a été administré à l'automne. Un suivi a été réalisé sur les 7 mares présentes, concernant les amphibiens, les odonates et la flore.



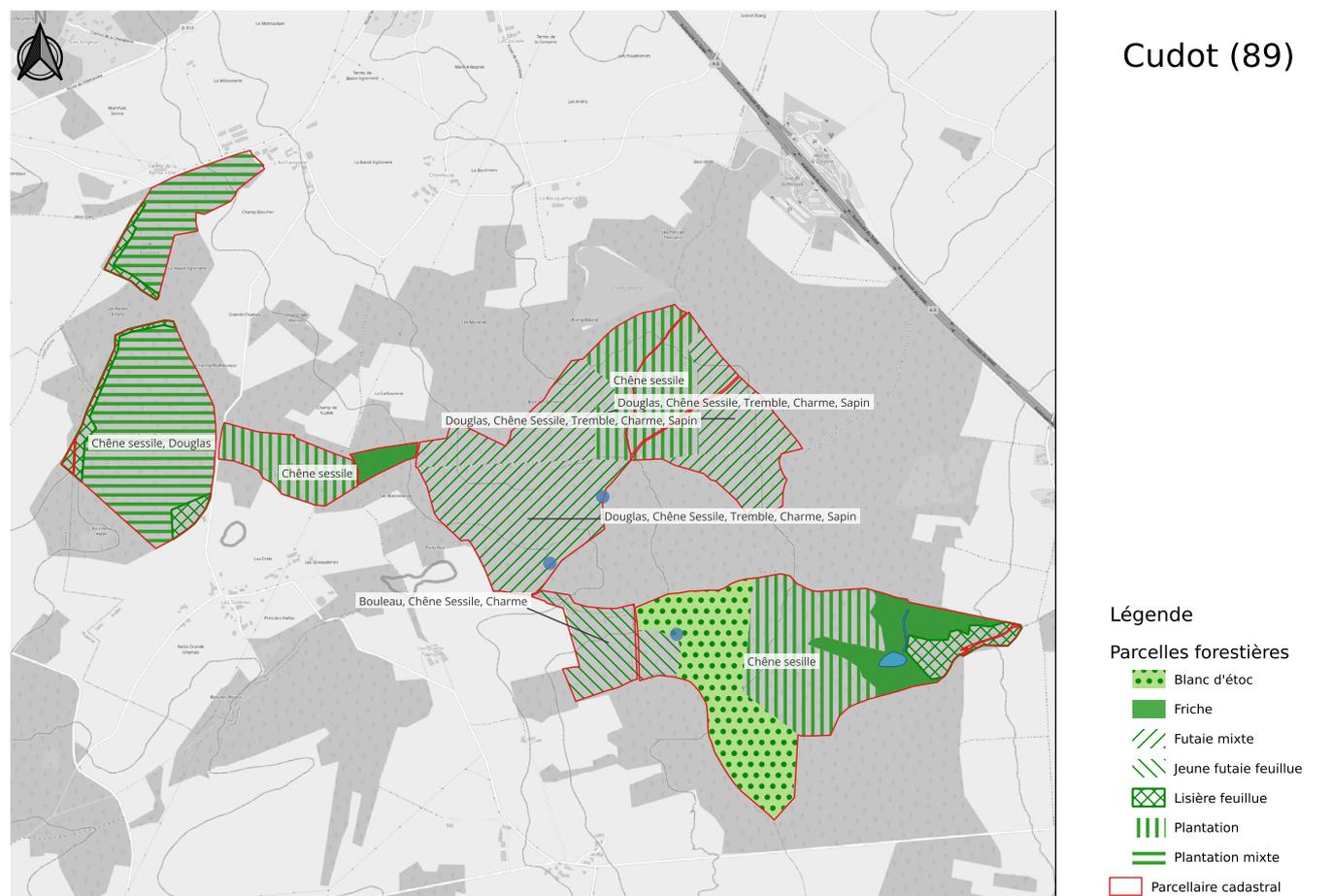
📍 YONNE

Cudot - Nouvelle acquisition 201,2 ha

Ce massif forestier de plus de 200 hectares est la plus grande forêt dont nous avons fait l'acquisition jusqu'à présent. Tout ou partie de la forêt a subi les affres des scolytes car elle était majoritairement boisée d'épicéas avant les diverses coupes d'urgence qui y ont eu lieu au cours des cinq années précédant notre acquisition. Alors que les diagnostics sont en train d'être menés, nous prévoyons de reboiser au cours de l'hiver 2025/2026 une coupe d'urgence d'épicéas scolytés qui a été faite sur 25 ha en 2023. Nous planterons un mélange d'essences qui reste à définir. Pour nous aider à déterminer les essences qu'il conviendra de planter afin qu'elles poussent à l'avenir dans les meilleures conditions, nous ferons appel à Georges Pottecher et son cabinet d'étude FORESTYS.

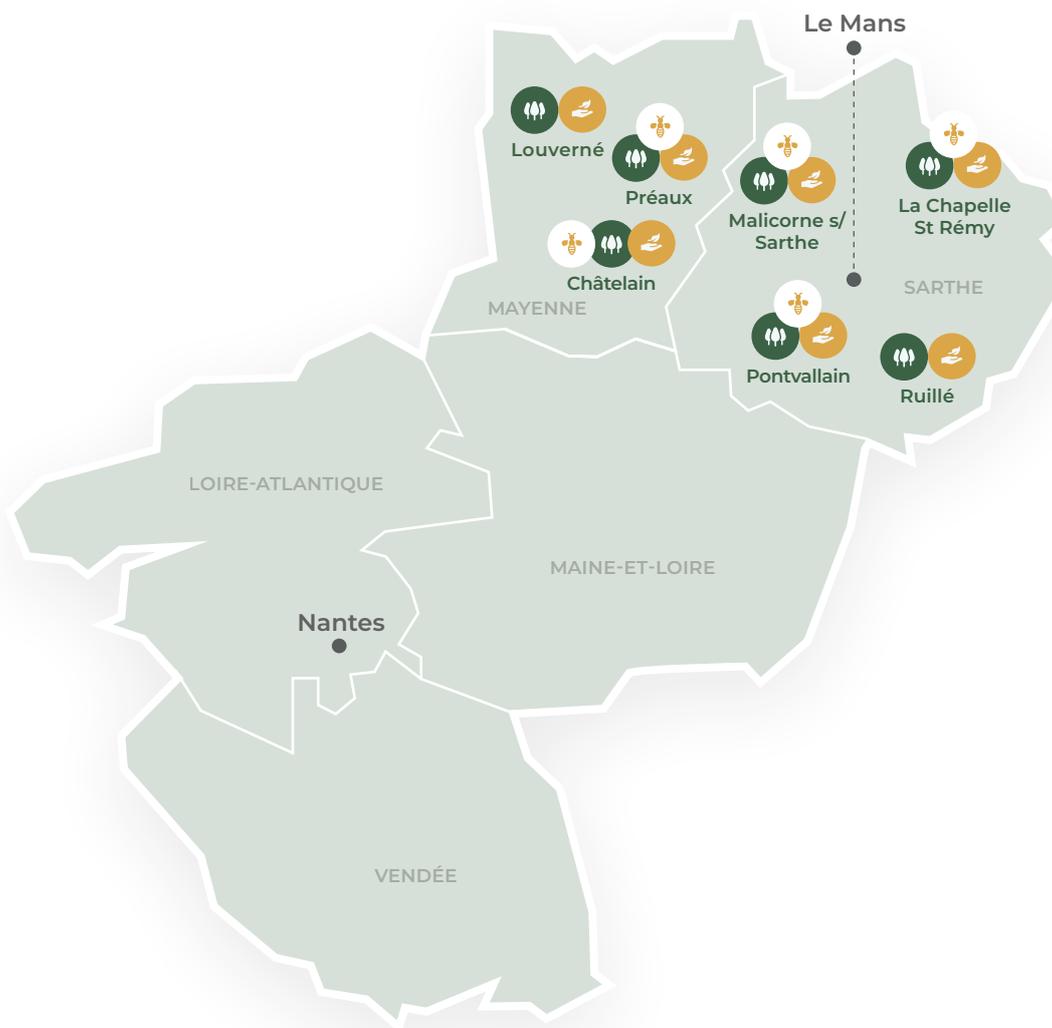
Nous cherchons également à retrouver les anciens cloisonnements pour délimiter les sous-parcelles. Certaines parcelles ayant été reboisées mais pas gérées, il s'agira de déterminer ce qui peut être conservé, ce qui doit être amélioré et là où il conviendra de pratiquer des plantations en point d'appui.

En ce qui concerne la biodiversité, trois mares et un étang artificiel ont été relevés sur lesquels nous conduirons d'abord un diagnostic avant de voir si et comment agir pour un éventuel enrichissement.





📍 PAYS-DE-LA-LOIRE



-  Les forêts
-  Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.
-  Les ruches



MAYENNE :

Préaux 10,5 ha

Un inventaire d'amphibiens a été réalisé de nuit, au printemps, par Louise Bouchardy, qui a également réalisé un inventaire des odonates présentes. Le milieu ouvert a été entretenu en procédant à une fauche tardive. A la fin de l'été, nous avons procédé à une coupe d'éclaircie.



CARTE DES PARCELLES



LÉGENDE

- | | |
|--|--|
|  A. 4,46 ha Futaie régulière
- Chêne sessile |  C. 1,79 ha Futaie régulière
- Merisier |
|  B. 3,57 ha Futaie régulière
- Frêne |  C. 0,54 ha Futaie régulière,
Noyer noir |



Châtelain 12,8 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2024 mais des ruches y sont toujours présentes et entretenues par notre apiculteur partenaire.



LÉGENDE

- A. 12,86 ha Futaie régulière - Chêne sessile

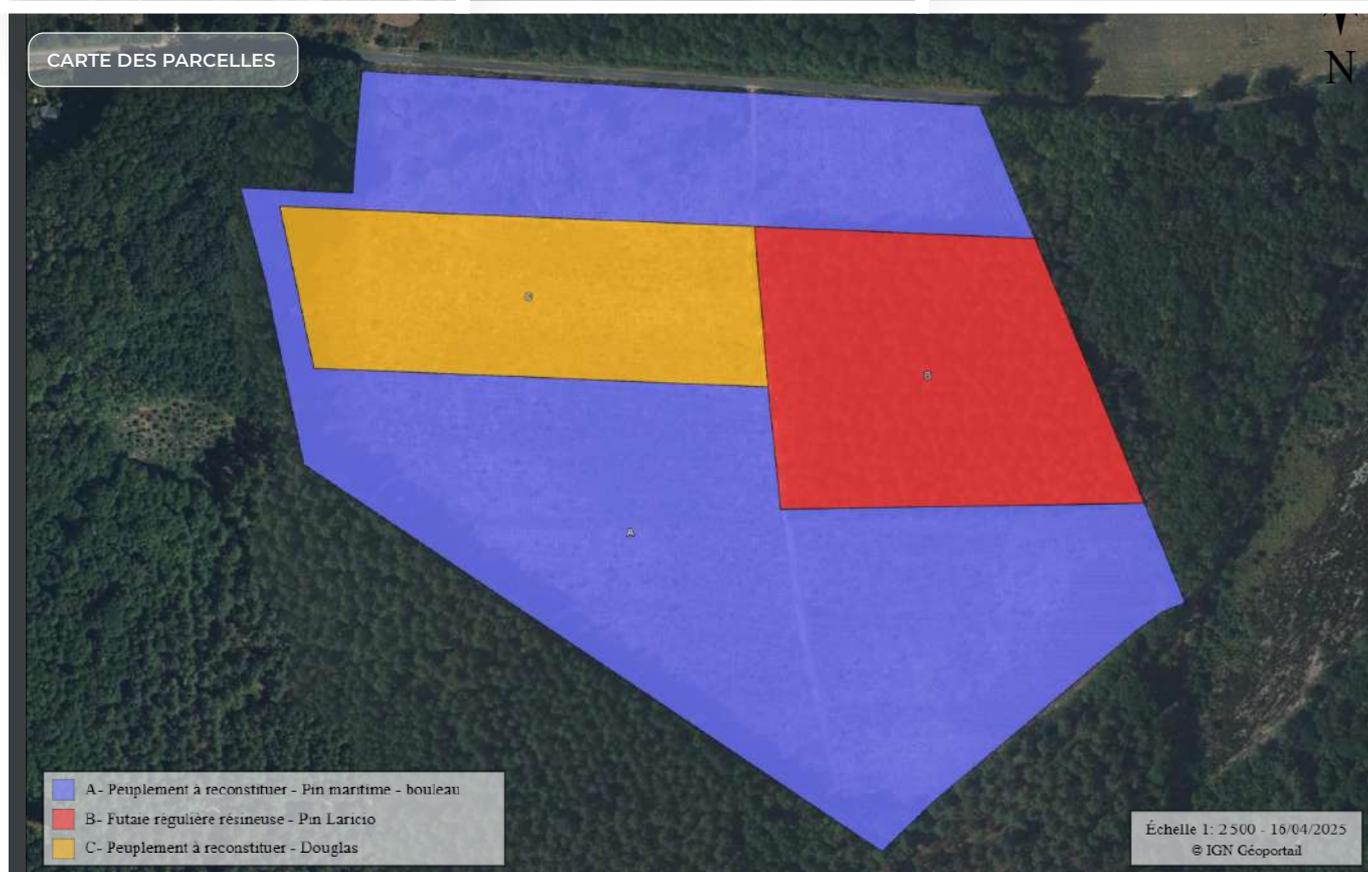


SARTHE

La Chapelle Saint Rémy 13 ha

Dans le cadre de notre projet de recherche sur le biochar initié en 2022, nous avons procédé à des relevés au printemps. Pour rappel, voici comment est conduit ce projet expérimental : épandage de biochar en 2022 sur 8 parcelles (4 de pin maritime et 4 de Douglas) dans des concentrations différentes (0t/ha, 15t/ha, 30t/ha, 45t/ha). Un relevé effectué tous les ans pendant les 5 premières années : i) sur les arbres (mesures de diamètre et hauteur), ii) sur le sol : mesures des paramètres physico-chimiques et biologiques du sol, de la macrofaune, du potentiel rédox et résistance. L'objectif de cette étude est d'évaluer l'efficacité du biochar sur l'amélioration de la croissance des plants et la qualité du sol.

Au cours de l'été, un dégagement a été effectué dans les plantations. Au cours de l'hiver, un contrôle des nichoirs a été réalisé, dont les résultats sont mitigés. Certains nichoirs sont bien occupés (mésange charbonnière, rouge-gorge, Murin, Barbastelle d'Europe) mais d'autres ont été abîmés ou occupés par des frelons asiatiques.



Louverné 12,5 ha

La préparation des sols a été effectuée au début de l'année 2024 et les chênes sessiles, érables planes, érables sycomores et alisiers torminaux ont été plantés dans la foulée. De même que la lisière étagée sur 490 mètres.



LÉGENDE

- 1.1. 3,7180 ha - Chêne sessile, Érable sycomore
- 1.2. 2,2253 ha - Chêne sessile, Érable sycomore, Alisier torminal
- 2.1. 2,8535 ha - Zone non plantée
- 2.2. 0,7735 ha - Haies conservées
- 2.3. 0,4186 ha - Lisière
- 3.1. 0,1285 ha - Mares
- 3.2. 2,4078 ha - Zone humide

Ruillé 21 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2024.



LÉGENDE

- A. 221,44 ha Futaie régulière feuillue - Chêne sessile, Châtaignier



Pontvallain (La Faigne) 6,7 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2024.



LÉGENDE

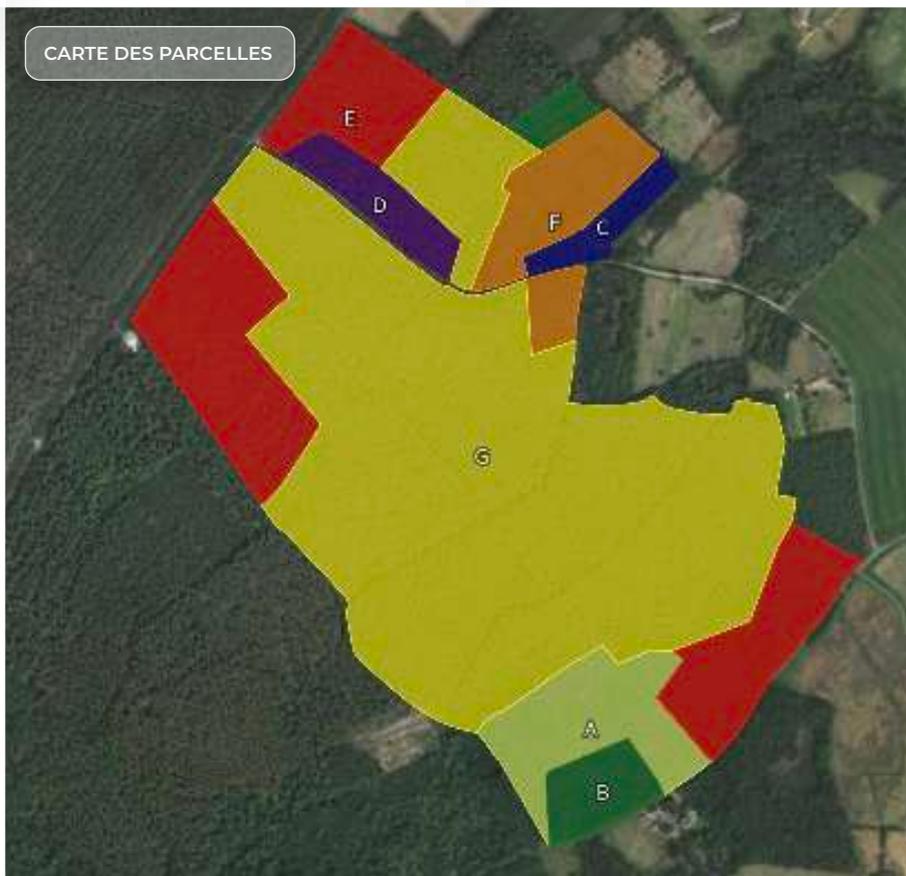
-  1. 2,77 ha Futaie régulière - Pin laricio
-  2. 0,85 ha Futaie régulière résineux - Pin maritime
-  3. 1,71 ha Futaie régulière résineux - Pin laricio
-  4. 0,65 ha Jeune peuplement issu de régénération naturelle - Châtaignier

Malicorne-sur-Sarthe 68 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2024.



CARTE DES PARCELLES

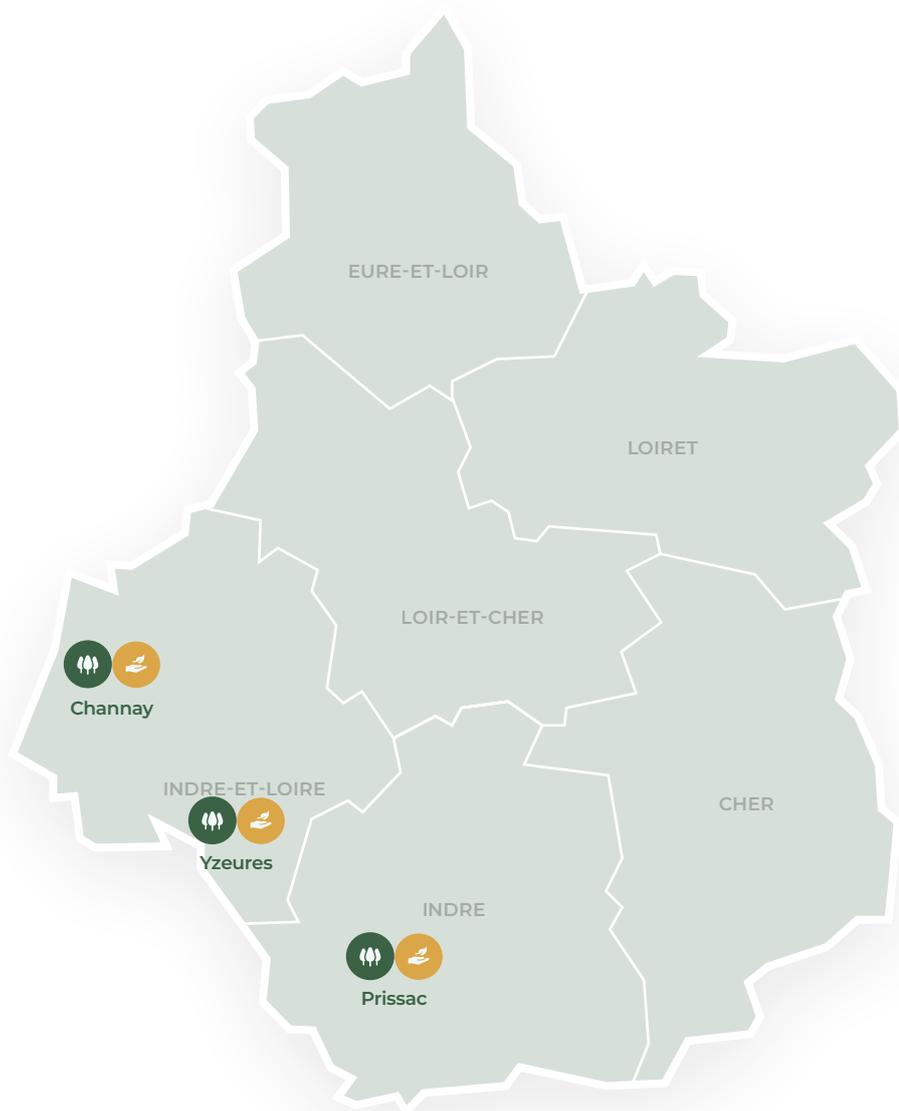


LÉGENDE

- A. 4,43 ha Mélange taillis-futaie - Chêne, Châtaignier
- B. 2,54 ha Futaie régulière résineux - Pin laricio, résineux divers
- C. 1,13 ha Futaie régulière - Merisier et divers
- D. 1,91 ha Futaie régulière - Pin maritime
- E. 12,86 ha Mélange taillis-futaie - Pin maritime, feuillus divers
- F. 4,09 ha Terrain nu ou friche - Châtaignier
- G. 41,10 ha Futaie régulière résineux - Pin maritime



📍 CENTRE-VAL-DE-LOIRE



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



INDRE-ET-LOIRE :

Channay 4 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2024.



CARTE DES PARCELLES



LÉGENDE

P2. 3,85ha Futaie régulière résineuse, peuplement intermédiaire - Pin maritime



Yzeures-sur-Creuse 22,15 ha

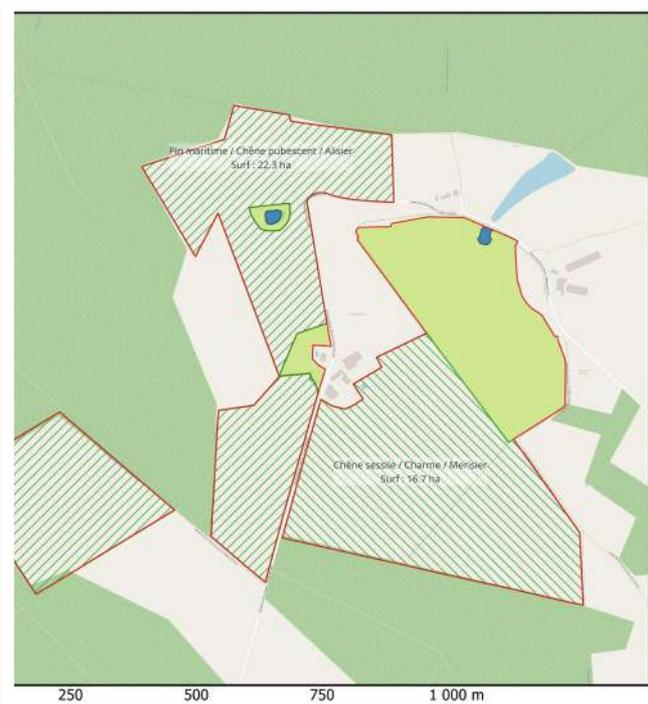
Les plantations ont été reportées en raison des conditions météorologiques..



INDRE :

Prissac 60 ha

La préparation des sols a commencé à la fin de l'été 2024 mais a dû être interrompue à cause des mauvaises conditions météorologiques. Les plantations de pin maritime qui devaient avoir lieu à l'automne ont été repoussées en raison de la météo.



Prissac (36)

Légende

- Contour de la propriété
- Plantation à majorité Chêne sessile
- Plantation à majorité Pin maritime
- Zone non boisée
- Mare



📍 NOUVELLE-AQUITAINE



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



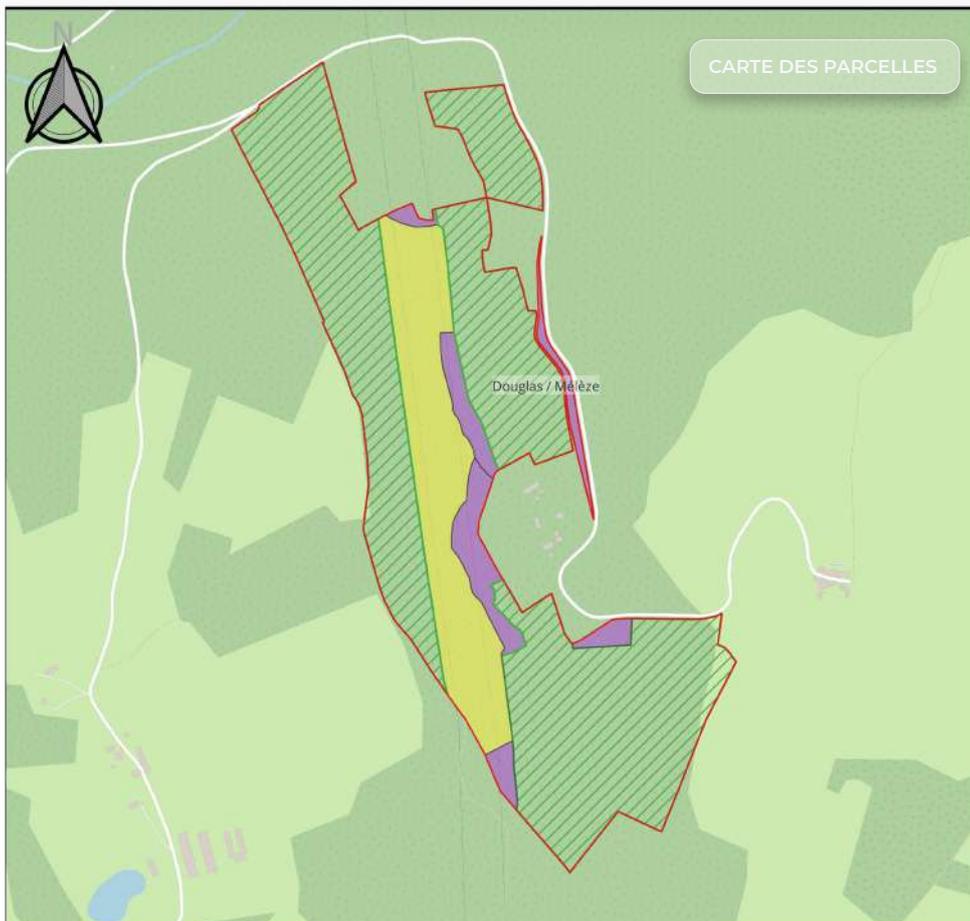
Les ruches



CREUSE :

Gioux (30,7 ha)

Une visite de suivi sur le terrain a été effectuée au début du printemps 2024 par notre gestionnaire Clément Bourel en compagnie d'Alix Vaquier (Alliance forêt bois). Les jeunes mélèzes et Douglas poussaient bien malgré la pression du gibier. Le taux de reprise était de 80 à 95%.



Gioux (23)

Légende

- Contour de la propriété
- Plantation à majorité Douglas
- Libre évolution
- Prairie sous ligne haute tension

Gioux 2 - Nouvelle acquisition 16,2 ha

Située à proximité de notre forêt de Gioux, la forêt de Gioux 2 jouit des mêmes caractéristiques climatiques et pédologiques. À plus de 700 mètres d'altitude, elle prend racine sur le Plateau de Millevaches, dans le Limousin, avec une orientation plutôt nord, sur des versants pentus, propices au développement d'une essence comme le Douglas.

Cette forêt a subi les affres de la tempête de 1999 et n'a pas été reboisée par la suite. Il s'agit donc de parcelles en friche peuplées, pour certaines, uniquement de genêt, pour d'autres de quelques feuillus et de genêts. Les parcelles de genêt seront reboisées, les autres seront enrichies par placeaux. Un flanc de coteau est boisé de châtaigniers sur lesquels nous n'interviendrons pas.

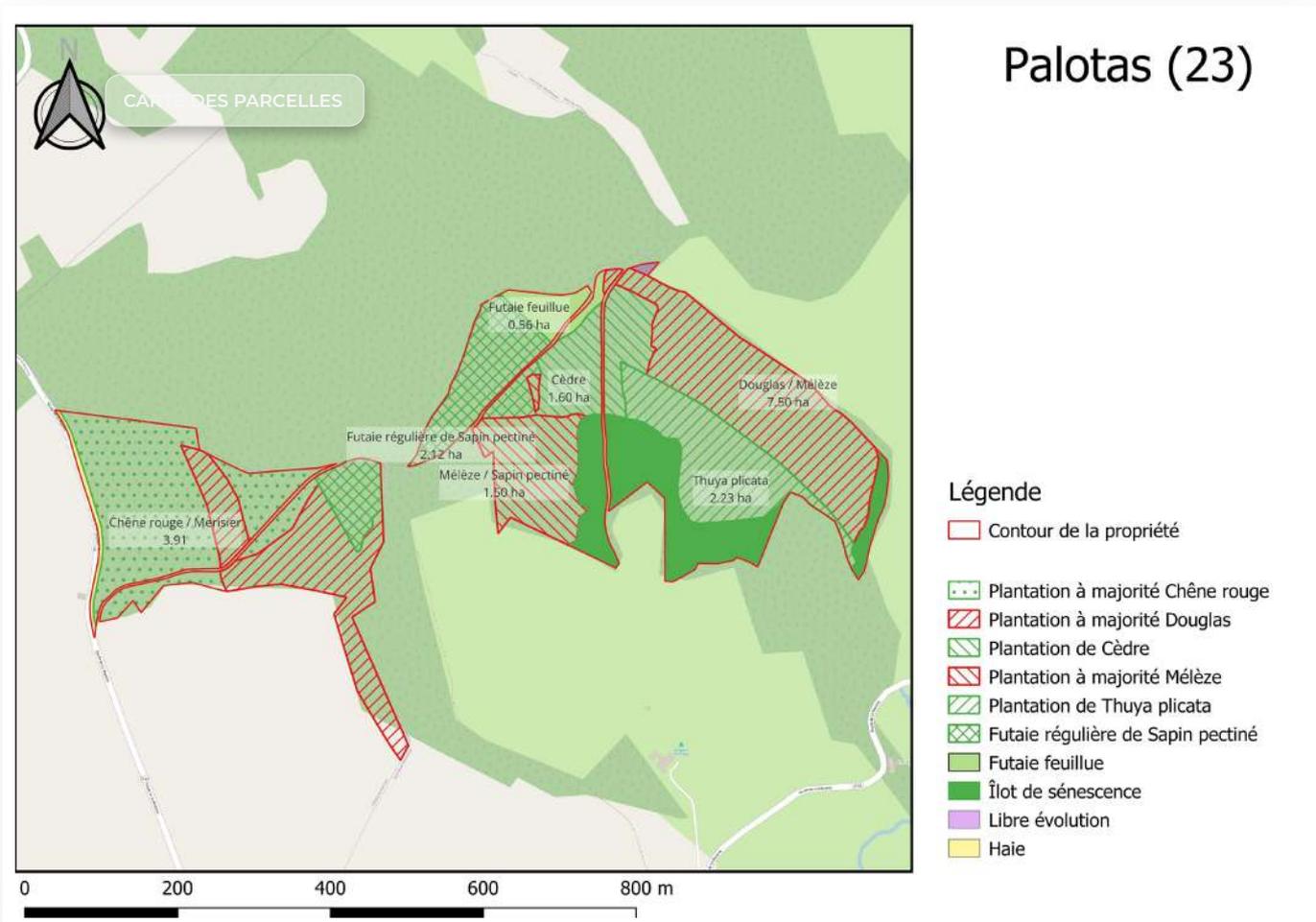
La forêt est également occupée par une zone humide d'un demi à un hectare sur laquelle se trouve une ancienne pêcherie, et nous aurons soin de préserver cette zone humide et de ne pas la boiser. L'enjeu, pour nous, est donc de conserver la régénération naturelle capable de produire du bois de bonne qualité et de résister aux modifications climatiques à venir, et de l'enrichir par des plantations ciblées.

Nous prévoyons ainsi de planter diverses essences résineuses.



Palotas 22,7 ha

Une visite de la plantation au début du printemps 2024 a fait observer de nombreux dégâts causés par les chevreuils. Des regarnis de Douglas ont pu être réalisés. Des dégagements et un broyage d'interligne ont également été effectués.

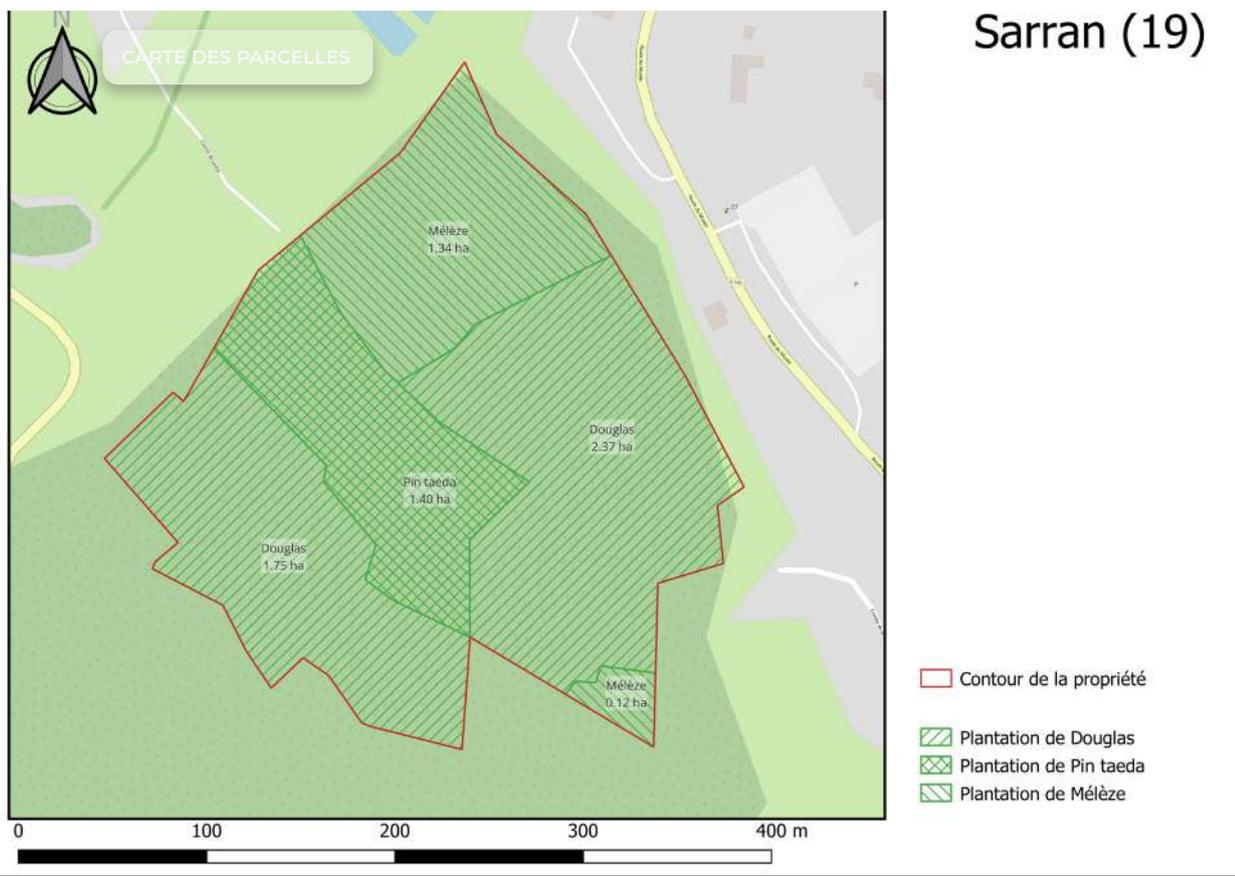


CORRÈZE

Sarran 7 ha

Des relevés ornithologiques ont été effectués par notre ornithologue partenaire. Les forestiers ont également procédé au dégagement de la végétation concurrente autour des Douglas et mélèzes qui ont ensuite été protégés par du Trico.

Sarran (19)



Monceaux-sur-Dordogne 20,4 ha

Les inventaires d'abeilles sauvages conduits par l'entomologiste Laurent Chabrol dans notre forêt de Monceaux, qui se sont étalés sur trois ans, ont pris fin au printemps 2024.

Au cours de l'été 2024, Jean-Michel Teulière, ornithologue et membre de FNE Limousin, a bénévolement animé trois visites de la forêt pour sensibiliser le grand public, notamment le public scolaire, à la biodiversité.



LÉGENDE



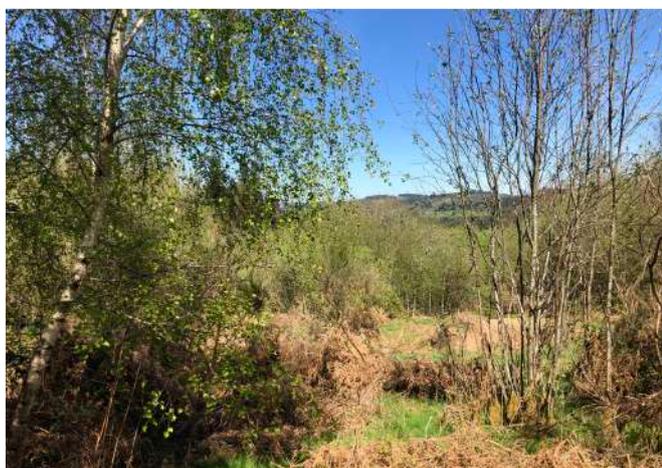
A. 20,43 ha Châtaignier, Hêtre...

Lacelle - Nouvelle acquisition 69,2 ha

La propriété de Lacelle, située sur les plateaux granitiques du Limousin (plateau des Mille-vaches), est divisée en trois parties : une première d'environ 18 ha de prairies louées à un agriculteur local, une deuxième d'environ 20 ha de coupe rase effectuée en 2014 et qui n'a pas été reconstituée et une trentaine d'hectares de peuplements sur pied. Elle est traversée par le ruisseau de Pradel.

La partie sur pied sera gérée en futaie irrégulière, de même que la parcelle ayant subi la coupe à blanc, sur laquelle un reboisement est prévu. A cause de la coupe rase effectuée par le précédent propriétaire et qui n'a pas été reconstituée, il faudra de nombreuses années pour retrouver une forêt avec un bon potentiel d'accueil de la biodiversité.

Notre ambition est de mener cet ensemble forestier selon les principes de la sylviculture mélangée à couvert continu en adoptant des Solutions fondées sur la Nature pour restaurer et améliorer la biodiversité, tout en assurant une gestion durable des ressources forestières.

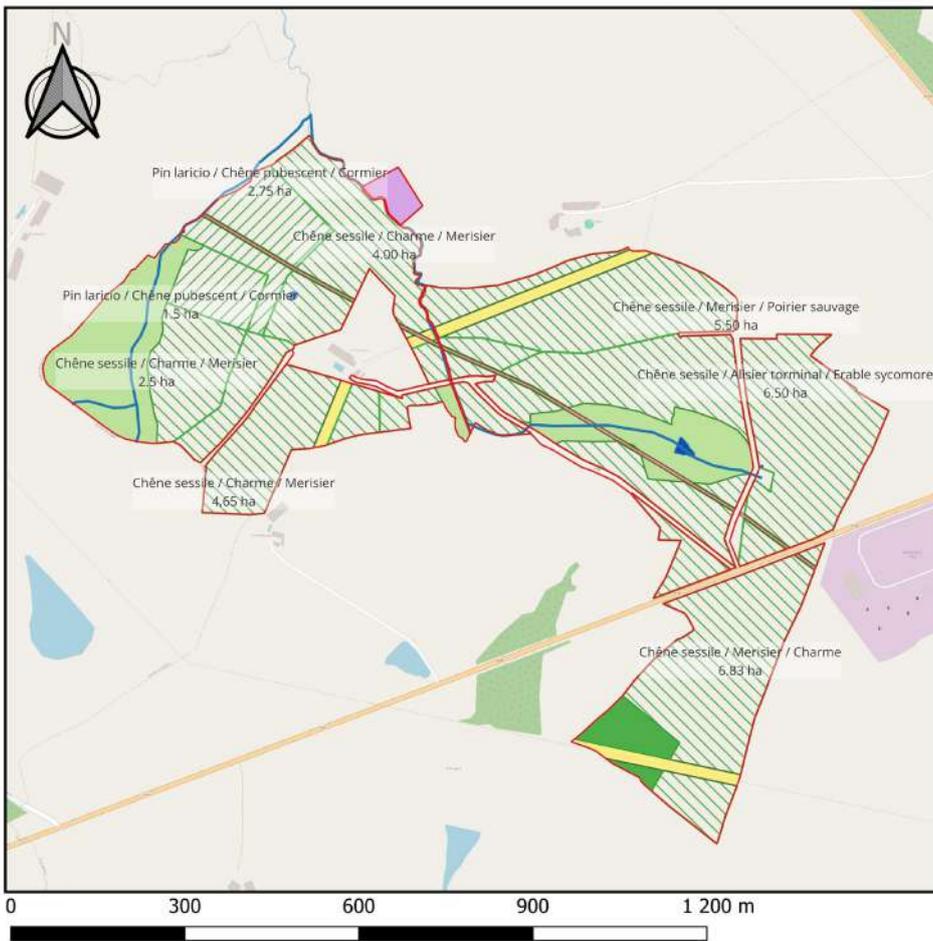


📍 HAUTE-VIENNE

Peyrat-de-Bellac (61 ha)

La plantation initialement prévue pour 2024 a été décalée à 2025, en raison des intempéries.

Peyrat-de-Bellac (87)



Légende

- Contour de la propriété
- Plantation à majorité Chêne sessile
- Plantation à majorité Pin laricio
- Îlot de sénescence
- Zone non boisée
- Libre évolution
- Conduite de gaz
- Ligne électrique
- Mare et plan d'eau
- Ruisseaux

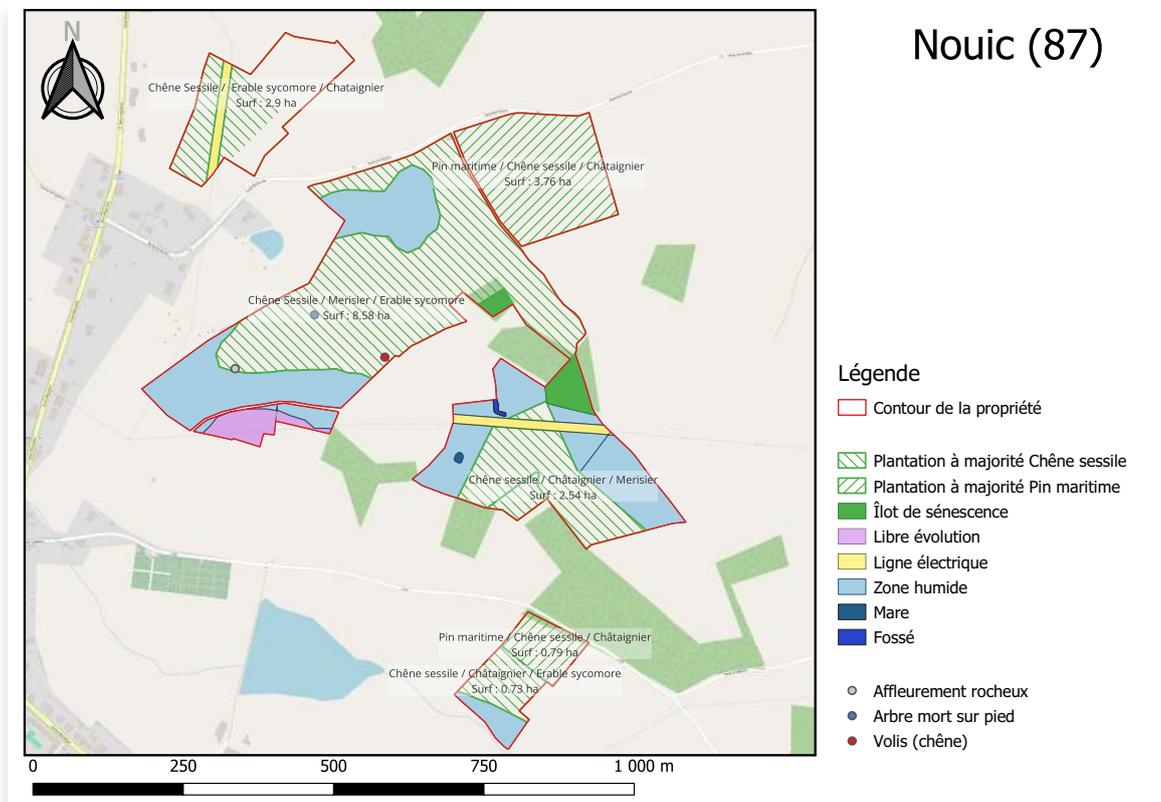


Nouic 34,1 ha

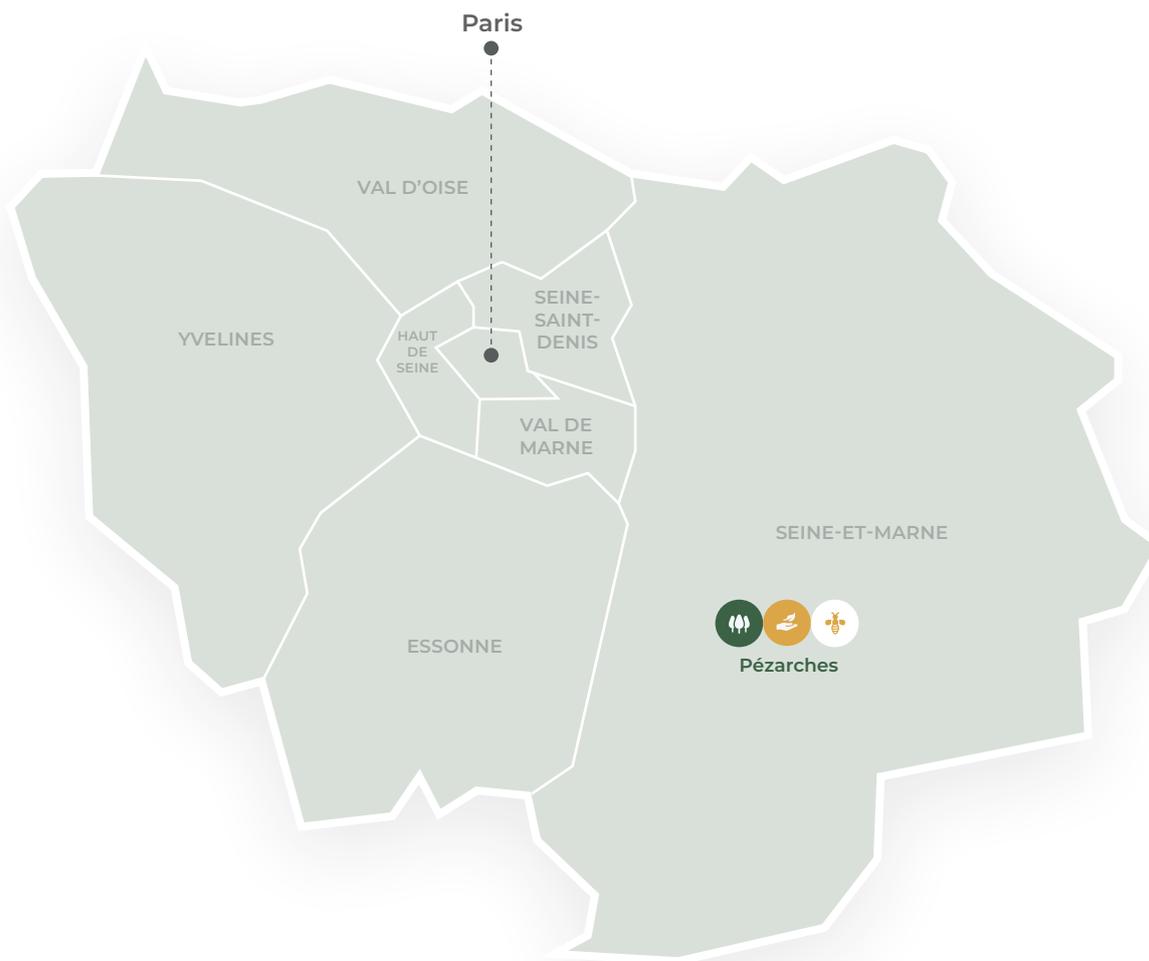
Les plantations prévues pour l'automne 2023 ont pu être réalisées à l'automne 2024. Elles avaient été retardées par les pluies incessantes de l'automne 2023 qui, ayant saturé d'eau les terrains, avaient rendu la préparation du sol impossible.

Les cioux ont été plus cléments cette année, aussi le travail du sol a-t-il pu commencer à la mi-septembre et la plantation début novembre pour prendre fin à la mi-décembre.

En un mois et demi ont été mis en terre 6 peuplements (de 5 essences différentes) : chêne sessile, merisier, châtaignier, érable sycomore, pin maritime, plus des essences de diversification.



📍 ÎLE-DE-FRANCE



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



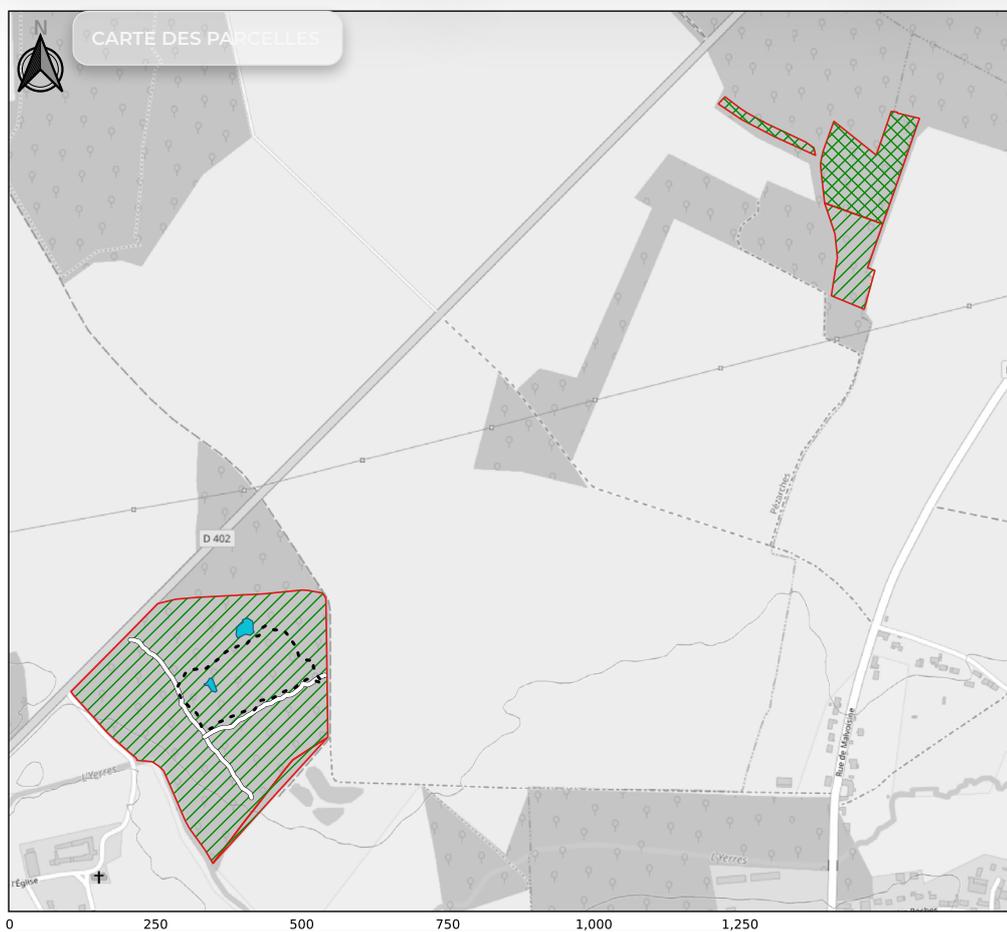
Les ruches



SEINE-ET-MARNE :

Pézarches 16,6 ha

Un inventaire d'amphibiens et d'odonates a été réalisé au début du printemps. Un mois plus tard, un inventaire d'amphibiens a été mené à la nuit tombée. De nombreux tritons palmés et des salamandres tachetées ont été observés dans les deux mares, ce qui est un indicateur très positif à la suite des travaux de restauration des mares. Une sortie pédagogique a été organisée dans cette forêt, pour nos clients, au mois d'avril. Au début de l'été, nous avons procédé à un traitement naturel contre les chenilles processionnaires du chêne et retiré des déchets qui avaient été sauvagement déposés.



Pézarches (77)

Légende

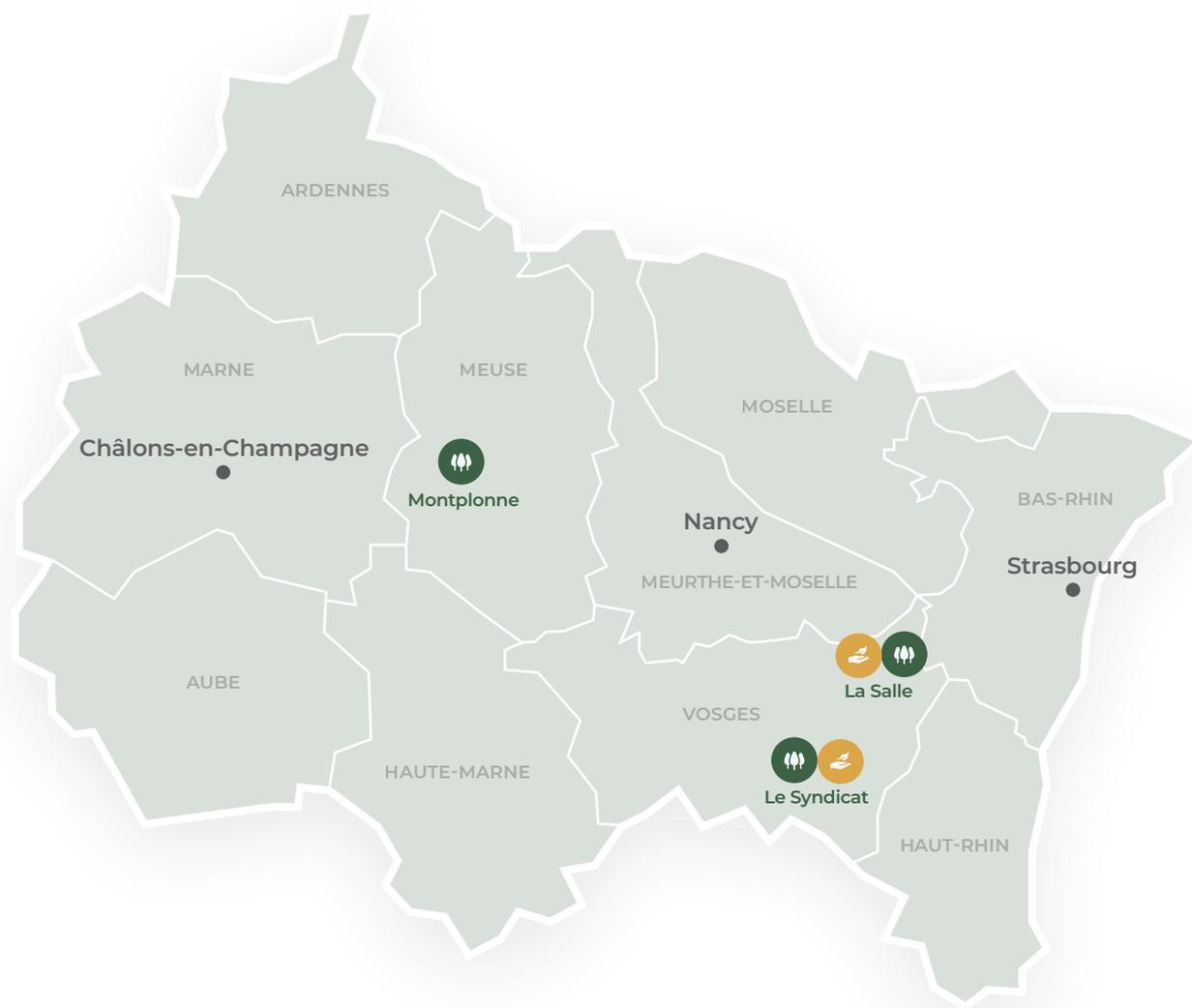
- Parcellaire cadastral
- Zones humides (mares forestières)
- Sentier pédagogique
- Allées

Peuplements forestiers

- Futaie Chêne sessile majoritaire
- Futaie Robinier faux Acacia + Frênes



📍 GRAND-EST



Les forêts



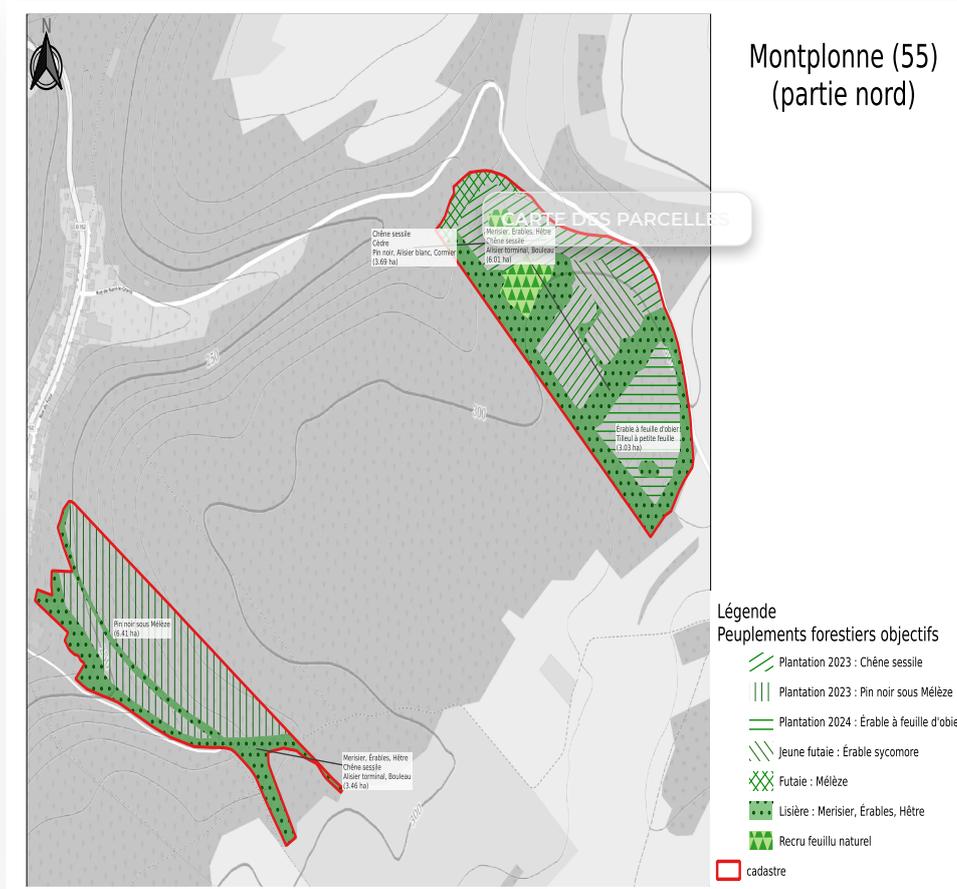
Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.



MEUSE :

Montplonne 83,5 ha

Des plantations ont été effectuées au début de l'année 2024, à la suite de quoi les bandes de feuillus qui se trouvaient entre les parcelles de plantation ont été exploitées. Au cours de l'été, un dégagement a été réalisé dans les plantations. A l'automne, nous avons rouvert les cloisonnements et dégagé les pins noirs qui poussent sous les mélèzes. Une deuxième vague de plantation a été réalisée à la fin de l'année 2024. De surcroît, les bandes de feuillus divers qui bordent les anciennes plantations ont fait l'objet d'un inventaire pied à pied, afin de définir une trajectoire pour les conserver tout en les valorisant.



VOSGES

Le Syndicat 5,7 ha

La plantation a eu lieu en avril 2024 : chênes sessiles, noisetiers de Byzance et pins laricis de Calabre. Les protections ont ensuite été mises autour des feuillus, les pins étant protégés par le Trico. Des dégagements (à la débroussailleuse pour les pins et individuellement dans les genêts, pour les feuillus) ont été réalisés à la fin de l'été pour permettre aux jeunes arbres de pousser, alors que la concurrence est rude sur ce terrain qui n'a pas pu être préparé en amont.



CARTES DES PARCELLES

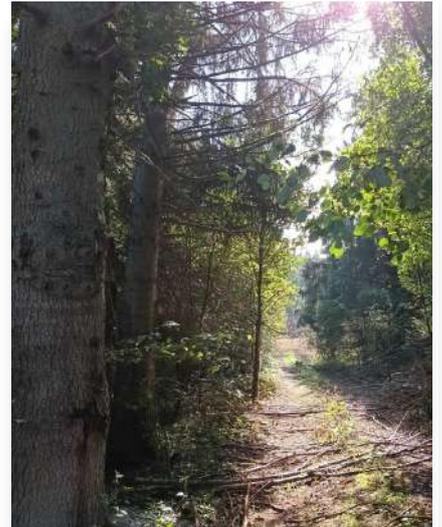


LÉGENDE

- P1. 1,2047 ha Chêne sessile, Noisetier de Byzance
- P2. 1,6243 ha Pin laricio, Noisetier de Byzance
- P3. 1,5023 ha Sapin pectiné
- P4. 1,4281 ha Zone biodiversité

La Salle 5,8 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2024. Cependant, nous avons préparé la plantation de 2025 : devis pour la préparation du sol, des plants, des protections et de la main d'œuvre.



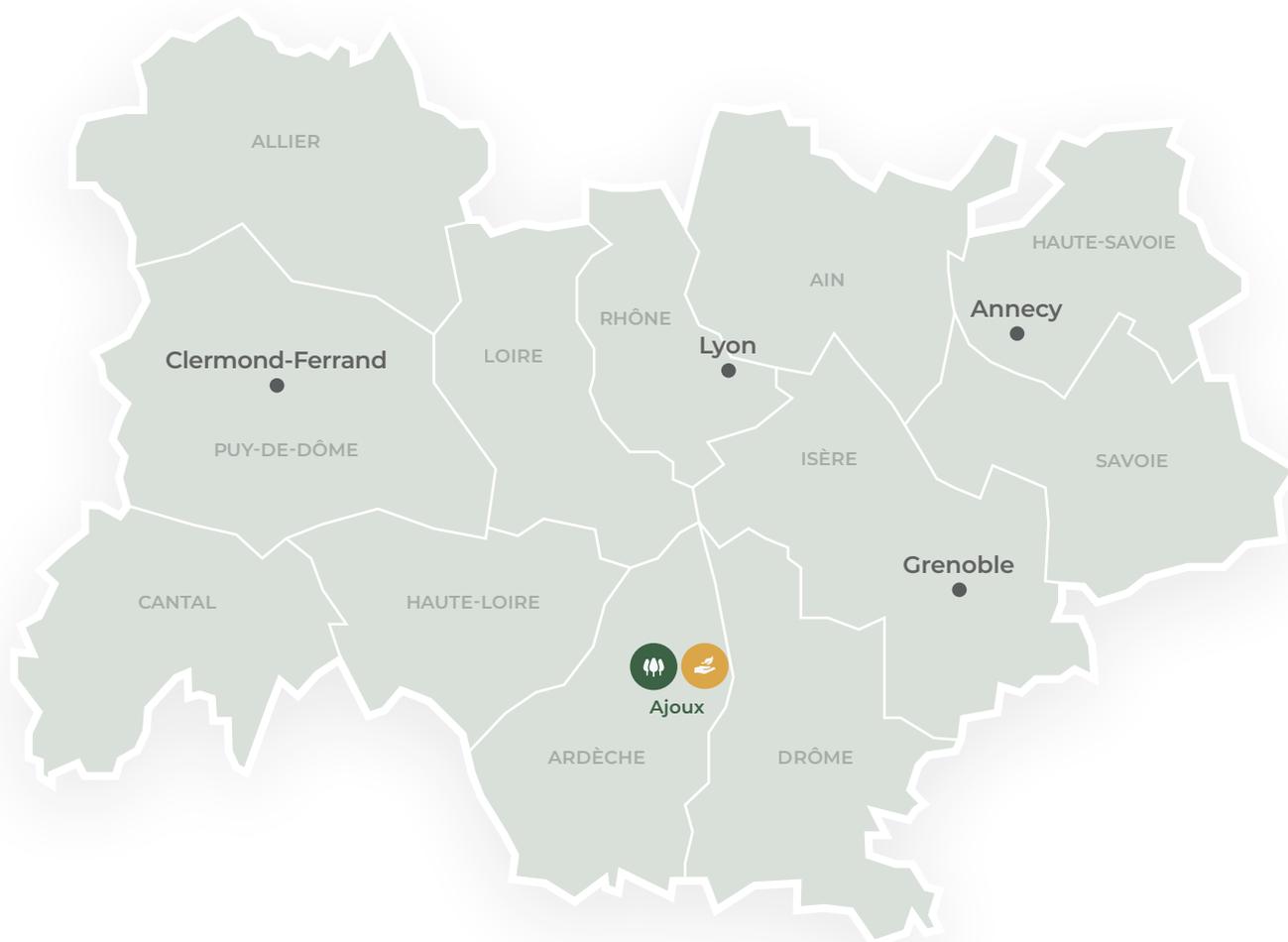
Légende

Zones de plantation

-  Aulne (cordon et ripisylve)
-  Chêne sessile (+ érable sycomore, cyprès chat)
-  Douglas (+ chêne pubescent, merisier, poirier)
-  Chemin de randonnée
-  Ruines d'ancienne forge
-  Zone feuillue en évolution libre
-  Ripisylve et zone humide préservée
-  Lisières étagées
-  Jeune futaie d'épicéa (~ 20 ans)
-  Limites cadastrales



📍 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :



Les forêts



Restauration de tourbières, ripisylves, mares, etc.

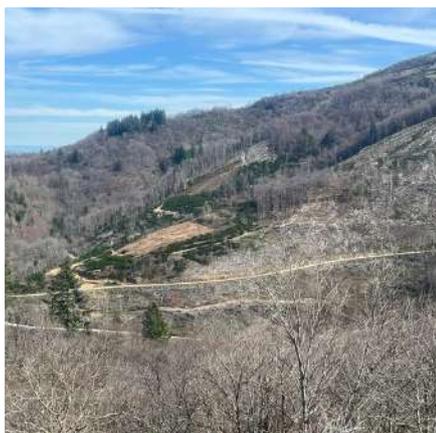
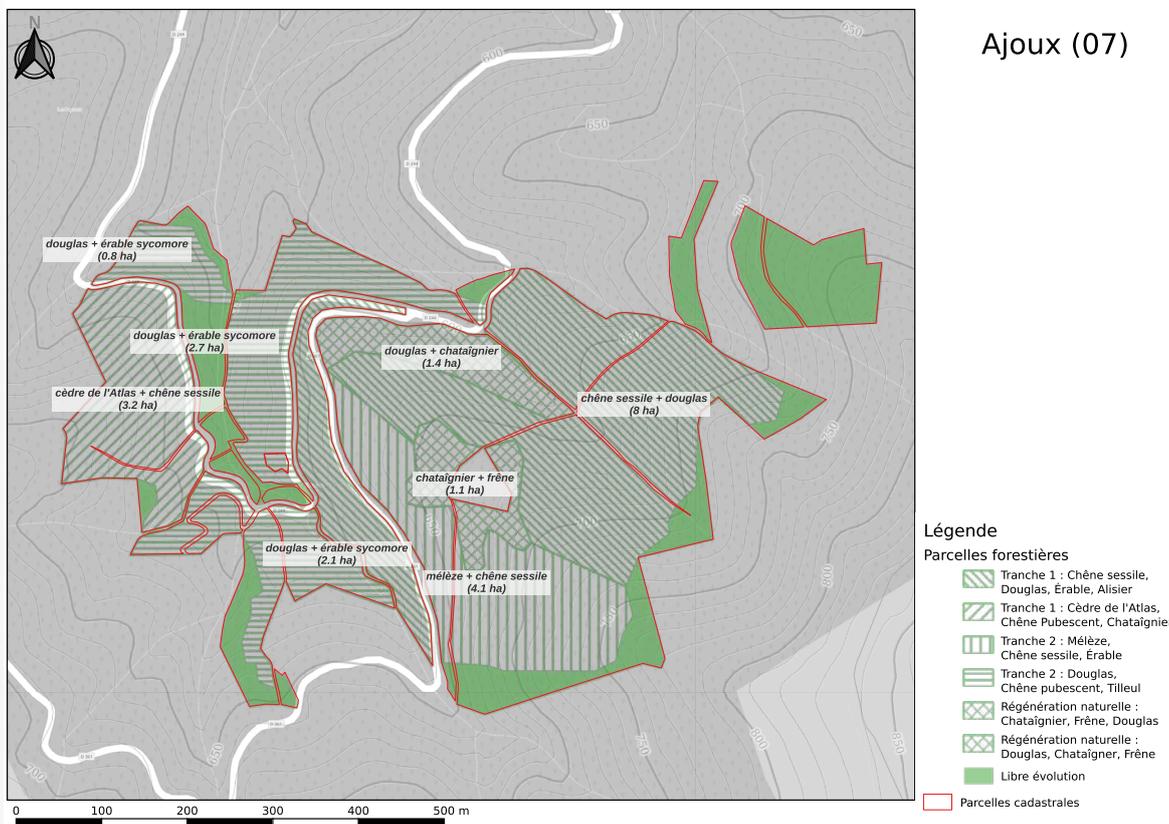


ARDÈCHE :

Ajoux 30 ha

La préparation du sol en vue des plantations a eu lieu en mars, dans des conditions très difficiles, à cause de la topologie du projet. Les plantations de la première tranche ont eu lieu dans la foulée (chêne sessile, Douglas, cèdre, chêne pubescent, alisier blanc, érable sycomore, merisier et noyer). Les protections ont été mises autour des jeunes arbres au mois de mai. Puis, les premiers dégagements ont été réalisés au cours de l'automne et de l'hiver.

Un inventaire botanique ainsi que d'amphibiens et d'odonates a été mené.



 DANEMARK



Les forêts



Restauration de tourbières,
ripisylves, mares, etc.

Thisted 4,5 ha

La forêt a reçu les attestations de gestion durable PEFC et FSC. Des dégagements de la végétation concurrente ont été effectués à la fin de l'été.



LÉGENDE



0,93 ha Érable avec épicéa de Sitka et cerisier



1,37 ha Lisière de forêt avec chêne, aulne, cerisier, érable, pommier, mirabellier, noisetier et aubépine



2,21 ha Chêne sessile avec pin, châtaignier et bouleau



Kalundborg 5,5 ha

La forêt a reçu les attestations de gestion durable PEFC et FSC. Des dégagements de la végétation concurrente ont été effectués à la fin de l'été.

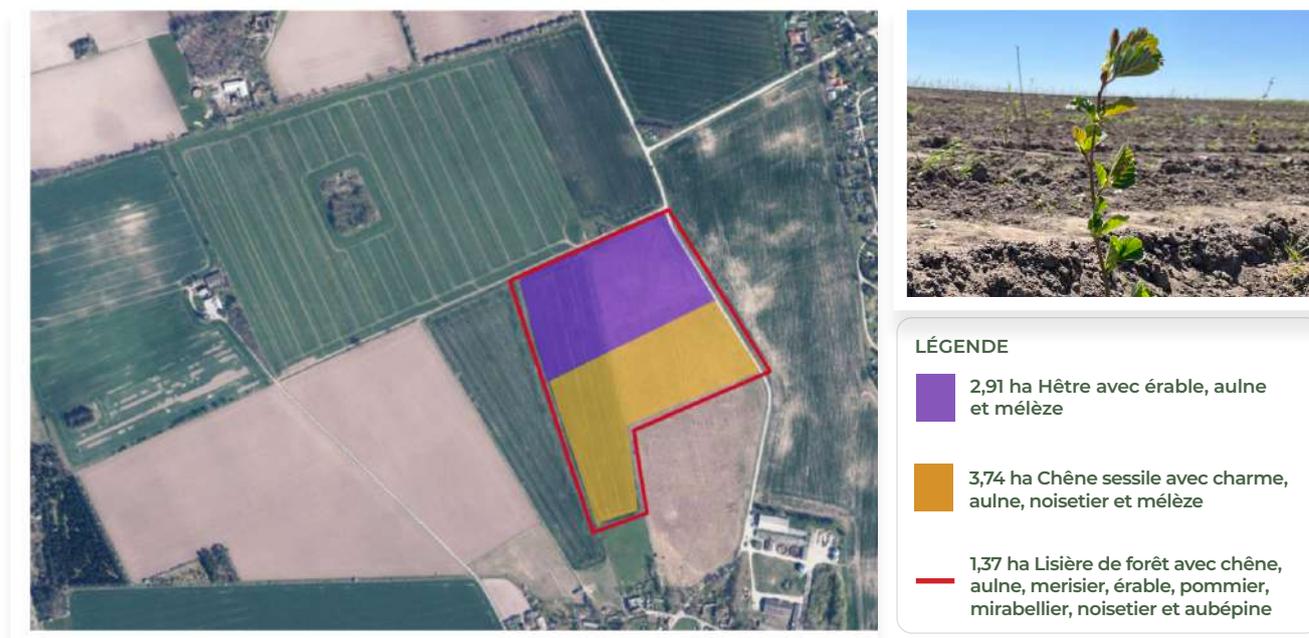


LÉGENDE

-  4,09 ha Chêne sessile avec charme, aulne, pommier et érable
-  1,49 ha Lisière de forêt avec chêne, aulne, merisier, érable, pommier, mirabellier, noisetier et aubépine

Orø-Margrete 1 5,2 ha

Aucune action sylvicole n'a été menée dans cette forêt en 2024.



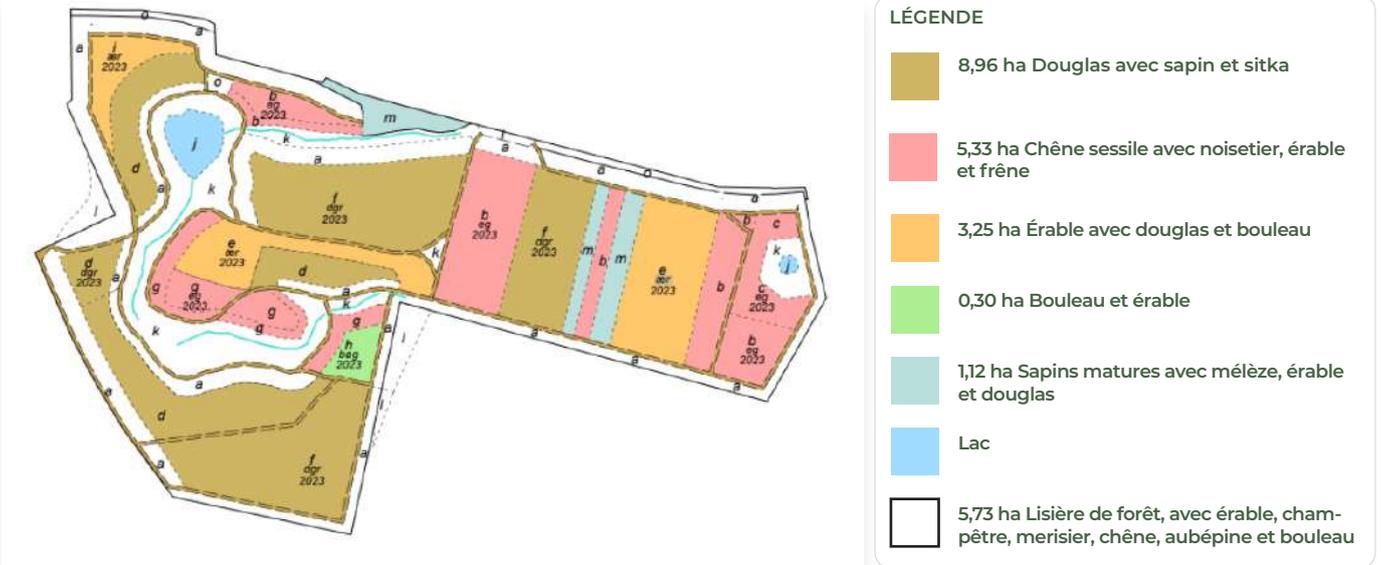
Orø-Margrete 2 5,2 ha

La forêt d'Orø-Margrete 2 est notre cinquième acquisition au Danemark. En 2024, nous avons repris en gestion cette ancienne zone agricole dans le fjord d'Ise, près de Holbæk. Nous y avons planté chênes, érables, noisetiers, mélèzes et hêtres.



Nysum 31,2 ha

La préparation des sols a été menée à bien et une première tranche de plantations a été conduite : chênes, noisetiers, érables, Douglas. Le reste sera planté à la prochaine saison.



4. Et demain ? Perspectives pour l'avenir



A. L'INNOVATION AU SERVICE D'UN IMPACT MESURABLE, CONCRET ET PARTAGÉ

Chez EcoTree, nous avons toujours considéré que notre utilité ne se mesurait pas seulement en hectares reboisés ou en tonnes de carbone stockées. Elle réside aussi dans notre capacité à faire évoluer les standards, à proposer des outils fiables de mesure d'impact, et à bâtir des ponts entre le terrain et les exigences croissantes de redevabilité, de transparence et de crédibilité.

1. AFFINER NOS MESURES D'IMPACT, MALGRÉ UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE INCERTAIN

En 2024, dans un contexte où certains cadres réglementaires et initiatives volontaires (CSRD, TNFD, SBTN...) ont été remis en question ou ralentis, nous avons néanmoins poursuivi notre engagement à mieux qualifier et quantifier l'impact de nos projets. Cela s'est traduit par une consolidation de nos indicateurs, une amélioration de nos remontées de données vers nos clients, et une volonté de rendre chaque projet lisible, traçable et opérationnel dans leurs propres référentiels extra-financiers.

2. STRUCTURER LE MARCHÉ DES CERTIFICATS BIODIVERSITÉ : NOTRE ENGAGEMENT AU SEIN DE L'OBC

Notre travail au sein de *l'Organization for Biodiversity Certificates* a franchi un cap en 2024. Nous avons piloté le groupe de travail dédié aux forêts tempérées, impliqué de nombreux acteurs de la filière, et défini une grille de lecture partagée :

- ◆ recensement des actions sylvicoles favorables à la biodiversité,
- ◆ définition de prérequis projet,
- ◆ scorage de chaque action de gestion de 1 à 5 selon leur contribution attendue,
- ◆ partage au Muséum national d'Histoire naturelle, qui a transmis le tout à une large communauté scientifique pour validation et challenge.

Nous portons désormais plusieurs projets pilotes en France et au Danemark, qui testeront et affineront cette méthodologie sur le terrain.

3. BIODIVERSITÉ : UNE NOUVELLE OFFRE POUR PASSER À L'ACTION SIMPLEMENT

En parallèle, nous avons lancé une nouvelle offre à destination des entreprises, pour faciliter leur engagement sur la biodiversité. Cette approche repose sur un pré-diagnostic écologique par site, un plan d'action Biodiv clé en main, et une valorisation en m² gérés ou restaurés. Objectif : rendre la biodiversité aussi actionnable et mesurable que ne l'est aujourd'hui le carbone.

4. UNE EXPERTISE AU SERVICE DES FONDS ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Enfin, forts de près de 10 ans d'expérience en gestion forestière durable, en ingénierie carbone et en biodiversité, nous avons développé en 2024 une offre destinée aux fonds, banques et assurances. Nous les accompagnons en tant qu'Operating Partner dans leurs investissements en actifs naturels : de l'identification foncière jusqu'à la gestion opérationnelle sur le terrain, en passant par la valorisation écologique et la conformité réglementaire.

Nous ne porterons pas seuls la transition. Mais nous savons que notre rôle est d'être un catalyseur de solutions concrètes, au croisement des enjeux écologiques, financiers et territoriaux. C'est dans cette logique que nous continuons à tisser des partenariats avec des structures aux expertises complémentaires, pour que chaque projet soit plus robuste, plus utile et plus résilient.





B. La recherche scientifique au service de la gestion durable

1 - PROJET SILVESTER (2022-2025)

Le **projet de recherche SILVESTER** est mené en partenariat avec la société Gaïago qui développe les produits, et le CNRS de l'université de Rennes qui effectue les analyses physico-chimiques et biologiques du sol. EcoTree se charge de proposer les terrains d'expérimentation, d'appliquer les produits et de prêter main forte aux chercheurs lorsque nécessaire. Ce projet dispose d'un financement de la région Bretagne pour deux ans. Il a pour objectif de tester en sylviculture des produits d'amendement du sol utilisés en agriculture, afin de valider leur apport nutritif lors des premières années de vie des plants, qui sont les plus difficiles pour eux. Il a réellement débuté en 2023 mais le consortium a été créé en amont, afin d'obtenir les subventions.

Deux types de produits sont testés : des prébiotiques qui aident les agents biologiques déjà présents dans le sol ; des probiotiques qui ajoutent des éléments organiques et biologiques dans le sol.



2 - PROJET BIOCHAR À LA CHAPELLE SAINT RÉMY (2022-)

Le projet consiste à amender le sol d'une plantation de Douglas et de pins maritimes avec du biochar. Nous cherchons à tester l'effet de cet amendement sur la croissance de la plantation et aussi sur les caractéristiques physico-chimiques et sur la biodiversité du sol.

En 2022, des parcelles ont été choisies pour l'expérimentation. Deux essences d'arbres-objectif seront testées afin de connaître l'effet de l'épandage de biochar sur les sols suivant 3 dosages différents répartis sur un total de 8 parcelles (avec les parcelles témoin). Plus de 90 tonnes de biochar ont été épandues et les mesures dendrométriques (hauteur, diamètre et état de santé) des plants ont été effectuées une première fois pour définir le scénario de référence d'après les mesures relevées au début du projet.

Ensuite, nous réalisons les analyses du sol et suivons la pousse des plants tous les 6 mois ou un an au cours des premières années, puis tous les 5 ans. Cela doit nous permettre d'estimer l'effet de l'épandage de biochar dans un sol forestier sur le long-terme. Pour le moment des valeurs ont été relevées pour $t = 0$, $t = 1$ an et la même procédure sera répétée en avril 2024. Une étude statistique pourra alors débiter.



Conclusion



Chers amis, chers partenaires

Ce rapport dit ce que nous avons fait sur l'année 2024. Il rend compte de nos projets, de nos partenariats, des progrès réalisés malgré un contexte peu favorable. Il documente les projets menés, les surfaces protégées, les entreprises accompagnées, les certifications obtenues. Il témoigne de notre capacité à tenir une ligne dans un contexte instable. Il montre que nous avons tenu notre cap, sans bruit, sans renoncer à ce qui nous fonde.

Mais il ne dit pas tout ce que nous avons traversé. Il ne dit pas les doutes, les ajustements, les arbitrages difficiles. Il ne dit pas à quel point il a fallu parfois faire plus avec moins. Il ne dit pas le quotidien d'une équipe engagée, qui prend sur elle quand les difficultés s'accumulent, qui cherche des solutions concrètes plutôt que de se résigner. Il ne dit pas, non plus, à quel point ce que nous faisons reste, au fond, essentiel.

Car pendant que certains relèguent l'écologie à un "enjeu parmi d'autres", nous savons, nous, qu'il s'agit du sol sur lequel tout le reste repose.

Nous avons donc poursuivi notre travail. Sérieusement, mais avec joie. Nous avons accompagné les forêts, soutenu leur capacité à se régénérer, à se diversifier, à mieux résister. Nous avons continué de croire qu'une forêt n'est pas seulement un puits de carbone ou un indicateur ESG – c'est d'abord un monde vivant, une promesse de beauté, un territoire commun.

Mais pour que cela tienne, il faut aller plus loin. C'est pourquoi nous avons activement travaillé à intéresser la finance aux actifs naturels. À donner à la nature une valeur économique qui ne soit ni purement comptable, ni purement spéculative, mais qui reflète réellement ce qu'elle produit, ce qu'elle stabilise, ce qu'elle sauve. Aujourd'hui, le mot "vert" s'est accolé à celui de finance comme une épithète facile. On parle de finance verte à tout propos, on l'adosse à des produits, à des portefeuilles, à des stratégies... sans toujours bien savoir ce que cela recouvre. Et on s'en félicite, alors que dans bien des cas, ces déclarations n'ont pas été suivies d'effets. La nature, elle, ne s'en contente plus.

Et pourtant, il y a là un levier immense. Car si les flux financiers s'ancrent dans le vivant, si l'investissement prend racine dans ce qui pousse, se régénère, se partage – alors quelque chose peut vraiment changer. Pas seulement dans les bilans, mais dans les pratiques, dans les priorités, dans la manière d'habiter le monde.

En 2024, nous avons consolidé notre modèle. En 2025, nous allons le faire grandir, avec méthode, avec ambition, et avec vous. Les lignes bougent. La demande s'organise. Les esprits s'ouvrent. Et sur le terrain, la nature continue, sans attendre, à faire son œuvre.

Merci à tous ceux qui, cette année encore, ont fait le choix d'agir malgré ce contexte si difficile. À ceux qui nous accompagnent avec exigence, sans complaisance. À ceux qui ne se satisfont pas des effets d'annonce et cherchent, comme nous, des engagements réels, concrets, durables.

Nous continuerons de faire notre part. Et d'en rendre compte. Avec vous, sur le terrain, et bien au-delà.

Chaleureusement,

Théophane Le Méné,
directeur général d'EcoTree



Annexe :

Situation de la filière et du marché : rapport France bois forêt



